

## **LISTE DES ACRONYMES**

AMGI : Agence Multilatérale de Garantie des Investissements  
APD : Aide Publique au Développement  
BAD : Banque Africaine pour le Développement  
BIRD: Banque International pour la Reconstruction et le Développement  
BTA : Bon de Trésor par Adjudication  
CAD : Comité d'Aide au Développement  
CIRDI : Centre International pour le Règlement des Différents relatifs aux Investissements  
CNUCED : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement  
DCPE: Document Cadre des Politiques Economiques  
DSRP : Dossier Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté  
DTS : Droit de Tirage Spéciaux  
EU : Etats-Unis  
FASR : Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée  
FRPC : Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance  
FMI : Fond Monétaire International  
GAO : General Account Office  
IDA : International Development Association  
OCDE : Organisation de Coopération et de développement économiques  
OMS : Organisation Mondiale de la Santé  
ONU : Organisation des Nations Unies  
PIB : Produit Intérieur Brute  
PMA : Pays Moins Avancées  
PNB : Produit National Brute  
PPTE : Pays Pauvres Très Endettées  
SFI : Société Financière Internationale  
TCAM : Taux de Croissance Annuel Moyen  
TNS : Taux Net de Scolarisation  
VAN : Valeur Actuelle Nette

## **LISTE DES TABLEAUX**

La structure des arriérés de paiement extérieur de Madagascar en 1996 :.....	P.27
La situation de la dette extérieure de Madagascar (2000-2008).....	P.28
Documents requis pour un arrangement FASR .....	P.50
Documents envisagés pour les arrangements FRPC.....	P.50
Montant de la dette malgache en 2006 .....	P.65
Le poids de la dette de quelques pays africains à faibles revenu .....	P.65
Les ratios relatifs à la dette extérieure de Madagascar entre 1998 et 2002.....	P.66

## **SOMMAIRE**

<b>Introduction.....</b>	<b>P.6</b>
<b>Partie I – Endettement extérieur : facteur de pauvreté des pays moins avancés.....</b>	<b>P.8</b>
<b>Chap.1- Aperçu générale sur la notion d'endettement et de pauvreté.....</b>	<b>P.10</b>
<b>Chap.2- Les conséquences de l'endettement sur l'économie.....</b>	<b>P.18</b>
<b>Chap.3- Exemples empirique : cas de Madagascar.....</b>	<b>P.26</b>
<b>Partie II- L'endettement des pays pauvres et la lutte contre la pauvreté à l'échelle internationale.....</b>	<b>P.33</b>
<b>Chap.1- Les institutions de Bretton Wood.....</b>	<b>P.35</b>
<b>Chap.2 – Allègement de la dette et stratégies de développement dans les pays pauvres très endettés.....</b>	<b>P.43</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>P.60</b>

## **INTRODUCTION**

Actuellement, la politique de nombreux pays pauvres surtout en Afrique, vise à lutter contre la pauvreté. Cette lutte consiste à atteindre un objectif, qui est d'avoir une économie performante. Plus l'économie d'un pays est performante, plus ce pays s'enrichit et plus il y a des revenus distribuables. Les pays nécessitent de fonds pour la satisfaction du bien être de la population et pour le financement des projets d'investissement. Or, puisqu'ils ne parviennent pas à générer une épargne intérieure suffisante, leurs dirigeants devraient recourir des fonds à l'extérieur. Concernant particulièrement les pays africains, la majorité d'entre eux font des emprunts auprès des institutions financières internationales comme la banque mondiale et le FMI. Pour le Benin par exemple, en 2008, le rapport en cours de la dette/PIB était de 10.3% (UEMOA, 2008). Mais le fait le plus remarquable dans les années 80, était que presque le monde entier a subi des chocs majeurs comme le déficit budgétaire insupportable, accumulation d'importants arriérés, faiblesse du taux de croissance, fortes détériorations du terme de l'échange à l'exportation due à l'inflation mondiale. Tous ces problèmes ont enfoncé les économies des pays moins avancés dans une crise sévère. Des nombreux pays ont alors recouru massivement aux sources de financement extérieur. Les raisons sont : les difficultés de trésorerie face aux besoins de financements grandissant et la présence des pétrodollars.

Avec la coexistence d'autres facteurs comme la crise financière mondiale entraînant une baisse de la demande mondiale dans les années 80. Les chocs introduisent Madagascar et d'autres pays africains dans une situation très vulnérable. Ainsi, la monnaie malgache se dépréciait par rapport aux devises étrangères. Par conséquent, le remboursement de la dette devenait compliquer car la balance de paiement malgache est dans une situation déficitaire.

Les leaders malgaches se préoccupaient du problème d'endettement du pays depuis quelques décennies. En effet, le recours pour la nième fois de Madagascar aux bailleurs de fonds étrangers montre que la dette est insupportable. Le seul espoir pour les malgaches et les africains étaient la mise en place de l'IPPTA par le FMI et la banque mondiale. Ce programme vise à apporter des solutions sur la question de la dette des pays pauvres très endettés dont nombreux pays africains font partie.

La méthodologie utilisée sera orientée à l'approche classique. Cette approche considère la dette comme charge pour toutes les générations successives. La vision classique montre que la croissance économique peut être obtenue sans endetter à l'extérieur.

L'objectif général consiste à savoir les conséquences de l'endettement extérieur sur la lutte contre la pauvreté. Des objectifs spécifiques se découlent de cet objectif général à savoir :

- Connaitre le seuil à partir duquel, l'endettement entraîne l'appauvrissement ;
- Déterminer les relations entre l'endettement et la lutte contre la pauvreté.

Mais on se demande : comment prouver qu'il y a un lien entre l'appauvrissement d'un pays et l'endettement extérieur ?

Afin de comprendre et d'analyser aux mieux les liens entré l'endettement et lutte contre la pauvreté à Madagascar et dans quelques pays d'Afriques, la présente étude comportera 2 parties dont la première est composée de 3 chapitres, et la seconde est divisée en 2 chapitres.

Dans la première partie intitulée : « Endettement extérieur : un facteur de pauvreté pour les pays moins avancés », le premier chapitre parlera de l'aperçue générale sur la notion d'endettement, le second chapitre se consacrera sur les conséquences de l'endettement dans l'économie, enfin le dernier chapitre de cet partie étudiera spécialement l'endettement à Madagascar . Tandis que pour la deuxième partie qui s'intitule : « L'endettement des pays pauvres et la dimension mondiale de la lutte contre pauvreté », le chapitre premier nous parlera des institutions de Bretton Wood. Ensuite le second chapitre consistera sur l'allègement de la dette et la stratégie menée par la banque mondiale pour réduire la pauvreté dans les pays moins avancés en Afrique.

## **PARTIE 1**

# **ENDETTEMENT EXTERIEUR: UN FACTEUR DE PAUVRETE POUR LES PAYS MOINS AVANCES**

Plusieurs raisons montrent que la pauvreté d'un pays moins avancés en Afrique est due à l'excès de sa dette extérieure. Ainsi nombreux pays africains ne peuvent pas améliorer leur situation économique. La question se pose alors : comment prouver que l'endettement extérieur est vraiment un facteur de pauvreté pour les PMA y compris Madagascar ? Pour répondre à cette question, le chapitre premier de cette partie nous donne l'aperçu général sur la notion de dette extérieur et de la pauvreté. Tandis que pour le second chapitre, il nous rappelle les conséquences de l'endettement sur l'économie. Et finalement, le dernier chapitre de cette partie nous permet d'étudier le cas de l'endettement extérieur à Madagascar.

Rapport GRATUIT

## **CHAPITRE 1- APERCU GENERALE SUR LA NOTION D'ENDETTEMENT**

La dette extérieure se définit comme l'ensemble des aides demandées par le gouvernement auprès des bailleurs de fond afin de financer les projets de développement qui ne sont pas pris en charge par le budget national .Grâce à la dette extérieure ,les agents économiques étrangers et nationaux procèdent à des arbitrages mutuellement intéressants. L'économie fermée ne permet pas la réalisation de ces arbitrages .D'où l'endettement extérieur est une forme de transaction économique naturelle. Il s'agit également d'un engagement financière d'une unité résidente d'un pays envers une autre unité non résidente, remboursable et qui est tenu d'un intérêt.

### **SECTION I- Concepts et Définitions sur les notions de dette extérieure et de pauvreté**

#### **I-1 la notion de dette extérieure**

##### **a- Origine de la dette extérieure**

Plusieurs raisons justifient le recours au financement extérieur (ou endettement extérieur) .Analysons ces raisons un par un :d'abord ,l'endettement provient de la présence du double déficit ou « Dual gap model » caractérisé par : la manque d'épargne intérieure, le déficit de la balance des paiements .En outre ,la déficit budgétaire pourra également favoriser l'endettement extérieur. Ainsi le concept de « triple déficits »<sup>1</sup> est né .Grace aux financements extérieurs , les pays emprunteurs arrivent à promouvoir leurs croissances économiques, à combler la différence entre épargne intérieure et investissement, à réduire les obstacles imposés à la croissance par insuffisance des réserves de devises , à financer les déficits provisoires de la balance des paiement<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> CATHERINE Patillo, Hélène Poirson et Luca, *Dette extérieure et Croissance, IMF working paper, 2002.*

<sup>2</sup> KUZNET Simon, *Croissance et structure économiques, Modèle tendance actuelle, 1972.*

## **b- Comment déterminer la situation d'un pays en besoin d'endettement extérieur**

### **b-1 Le Modèle D'Harrod Domar**

Ce modèle permet de savoir les capitaux extérieurs nécessaires pour l'Investissement dans un pays en considérant le solde de la balance commerciale propre à la croissance ciblée et du propension marginal à épargner sous condition que le taux de croissance est fixe .Ainsi, le déficit intérieur de l'épargne peut différer du déficit extérieur.

### **b-2 Le modèle du double déficit de Cheney et Strout**

L'épargne extérieure va financer l'écart entre l'Investissement et épargne intérieure .Soit  $Sex = Sint - I$  (1) avec Sex :épargne extérieure ; Sint :épargne intérieure ;et I :investissement.

La différence entre la quantité des devises à l'entrée et la quantité des devises à la sortie est comblé par l'épargne extérieure ou plus précisément la dette extérieure .

$X - M = -Sex$  (2) telle que X : exportation ; M : importation ; Sex : épargne extérieure.

Si  $Sex > 0$  : Si est faible par rapport à I ou encore I est trop élevé par rapport à la ressource interne.

Si  $Sex > 0$  : X trop faible par rapport à M.

Si  $Sint < I$  : Manque d'épargne intérieure ( il ya insuffisance d'industrialisation ou augmentation des investissement en capital humain).

Si  $M > X$  : Importante demande de bien d'équipement pour le bien être du secteur moderne.

### **c- La solvabilité**

La solvabilité n'est autre que la capacité d'un Etat à payer totalement sa dette. Elle caractérise donc la situation financière d'un Etat capable de faire face à ses engagements c'est à dire la contrainte budgétaire inter temporelle est respectée.

#### **d- L'encours de la dette ou stock de la dette**

Il s'agit du montant des déboursements diminués des remboursements en capital.

Encours réel= encours théorique + arriérés de paiement.

#### **e-Le rééchelonnement**

Il permet au pays débiteur de bénéficier pendant une certaine période une réduction des charges du service de la dette (paiement d'intérêt et remboursement du capital). D'après ce mécanisme, un certain pourcentage des échéances fera l'objet de nouvelles conditions de remboursement.

#### **f-Le surendettement**

Situation analogue à celle d'une entreprise insolvable non protégé par les lois de la faillite<sup>3</sup>.

Dans ce cas les créanciers prennent des actions antagoniques pour servir les premiers sur la valeur restante des actifs préjudiciables à la survie de l'entreprise.

### **I-2 La notion de pauvreté**

#### **a-Définition de la pauvreté**

Townsend définisse la pauvreté dans la citation ci-après : « Les individus, familles ou groupes de la population peuvent être considérés comme en état de pauvreté quand ils manquent des ressources nécessaires pour obtenir l'alimentation type, la participation aux activités et avoir les conditions de vie et les commodités qui sont habituellement, ou sont au moins largement encouragés ou approuvés dans les sociétés auxquelles ils appartiennent. Leurs ressources sont significativement inférieures à celles qui sont déterminées par la moyenne individuelle ou familiale qu'ils sont de fait exclus des modes de vie courant, des habitudes et des activités ».

L'état de pauvreté est alors une situation d'individus, de groupes ou de pays démunis:

- des besoins fondamentaux que le BIT (Bureau International de Travail) considère: l'alimentation, l'habillement, le logement, la santé, l'éducation, l'eau potable...;
- des ressources jugées essentielles et se trouvent dans une grande précarité ou les conditions de développement ne sont pas satisfaites.

---

<sup>3</sup> SACHS J. « The debt overhang of developing countries » dans « debt,stabilization and development: Essay in Memory of Carlos Diaz Alejandro », sous la direction de G. Calvo et al. , Oxford UK, Basil Black Well, (1991).

La pauvreté se trouve en recrudescence dans les pays moins avancés d'Afrique et d'Asie .Ainsi les caractéristiques de ces pays reflètent celles de la pauvreté.

### **b- Les caractéristiques de la pauvreté**

Les pays moins avancés ou pays pauvres partagent certaines caractéristiques qui les distinguent des autres pays en développement : insuffisance considérable de l'industrialisation et de la mise en valeur du capital humain ,revenus extrêmement bas ,forte concentration des exportations souvent dominées par quelques matières premières , et grande vulnérabilité face aux chocs extérieurs . Les indicateurs économiques (PNB par habitant, part de la main d'œuvre agricole, par de l'agriculture dans le PIB,...) et les indicateurs sociaux (Taux de mortalité des moins de 5ans , espérance de vie à la naissance ,...) ,correspondent en majeur partie aux critères utilisés par l'ONU pour établir la liste des pays moins avancés.

#### **b-1 Insuffisance des revenus et sous -développement des structures économiques**

Dans les pays moins avancés (PMA), le PNB par habitant n'atteint que le quart de celui des autres pays en développement. En Afrique et en Asie, les PMA possèdent de PNB par habitant dépassant à peine 20% de la moyenne des autres pays en développement .D'après, les estimations du secrétariat de la CNUCED ,en moyenne 44% de la population des PMA a un revenu inférieur à 1 dollar US par jour et 75% a 2 dollars US par jour dans les années 90.

Un des formes symptômes du sous-développement économiques des PMA est la baisse du niveau extrême du revenu par tête. Plus de 2/3 de leur population vivent en moyenne dans les campagnes et travaillent dans le secteur agricole, et la part de l'agriculture dans le PIB est plus de 2 fois plus élevée que dans les autres pays en développement. Les PMA utilisent moins d'énergie moderne que les autres pays en développement. C'est pourquoi, ces pays sont sous-industrialisés. De plus, dans les PMA la consommation par habitant de charbon, de pétrole, de gaz et d'électricité est 10 fois moins élevés par rapport à celle des autres pays en développement.

Les PMA se différencient également des exportations des produits primaires qui représentent environ 70% du total des exportations des PMA, ce qui est 2 fois plus élevé que dans l'ensemble des pays en développement . Le déclin des matières première entre 1980 et 1997 est du principalement à la chute de la valeur des exportations des produits

transformés<sup>4</sup>. De nombreux pays en développement sont entrain d'achever leur transition démographique et dans l' ensemble leur taux de croissance démographique et le ratio de personnes à charge ont rapidement diminué depuis quelques décennies , mais en revanche dans les PMA la croissance démographique s'est accélérée et le ratio de personnes à charge augmente. Cela a notamment des incidences majeures sur l'épargne et les besoins d'éducation, de santé et d'autres besoins essentiels.

### **b-2 Insuffisance d'infrastructure socio-économique**

Dans les Pays moins avancées (PMA), les infrastructures physiques en réseaux de télécommunication et en réseaux de transport sont insuffisantes. De plus le cout des appels y est encore élevé par rapport à celui dans d'autres pays. Devant l'importance de l'évolution des technologies de l'information et de la communication, les PMA sont en retard. Cela risque d'aggraver leur marginalisation vis-à-vis des autres pays. Cette retard est également rencontrée dans d'autres domaines comme celle: de l'énergie, du transport, de la santé, de l'éducation...etc. En effet, des indicateurs démontrent ces affirmations tels que: le taux de mortalité infantile, l'espérance de vie, le taux d'alphabétisation des adultes, nombre de toit électrifié ...etc.

### **b-3 La vulnérabilité économique**

En raison de l'insuffisance des revenus, des capacités de production et des infrastructures , les PMA sont très vulnérables face aux chocs dus à des phénomènes naturels ou à la conjoncture internationale. Les cataclysmes naturels ont des impacts négatifs sur la production agricole. Ainsi, la quantité de matière exportée et les recettes d'exportation diminuent. Cela rend les PMA encore plus vulnérable.

Pour raison de faible diversification de structure économique des PMA, leurs économies respectives sont vulnérables. Si les exportations sont diversifiés, il est beaucoup plus facile de s'adapter à une détérioration des termes de l'échange ( qui se traduit par une réduction des recettes en devise, et par un impact direct sur les recettes budgétaire). Cela engendre des effets très débilitant sur les capacités du secteur public, en cas d'absence de financement extérieur.

---

<sup>4</sup> Pour une analyse de l'évolution et de la composition des exportations des PMA, voir les pays les moins avancés, rapport du CNUCED (1999).

## **SECTION 2-Fondement théorique de l'endettement**

### **II-1- La conception classique de l'endettement**

Les classiques définissent l'endettement comme un impôt futur et attribuant à l'Etat une valeur ou connotation négative<sup>5</sup>.

Pour Ricardo (1817), les citoyens voient dans l'emprunt un impôt différé dans le temps et se comportent comme s'ils sont obligés de payer un impôt ultérieurement (impôt futur) pour rembourser la dette quelque soit le décalage intergénérationnel.

#### **1-Principe d'équivalence de Ricardo et neutralité de la dette publique dans la croissance économique**

##### **a) La dette publique selon l'approche traditionnelle**

Traditionnellement, l'emprunt public finance la dette (qui est considéré comme une réduction fiscale). Ainsi la réduction fiscale stimule les dépenses de consommation. Cela cause de impact sur l'économie à court terme est à long terme. A court terme, la compétitivité des entreprises nationales sont mises en causes sur le marché international. A long terme : il y a diminution de l'influence des étrangers sur une grande part de la production.

(Les productions et l'emploi prennent également s'accroître à court terme)

##### **b) L'approche Ricardienne**

Par le principe d'équivalence Ricardo affirmait le retour des consommateurs vers l'avenir en basant leurs dépenses (ou consommations) sur leurs revenus courant et leurs revenus futur attendus.

En outre, pour Ricardo l'impôt et la dette sont équivalents. Pour le démontrer, il analyse trois (3) modalités de financement de guerre qui coûte 20 millions de livres par an.

**1<sup>ère</sup> modalité :** Les 20 millions sont prélevés par l'Etat à partir d'un impôt annuel jusqu'à la fin de la guerre.

**2<sup>ème</sup> modalité :** L'Etat émet un emprunt non remboursable de 20 millions de dollars. Afin de payer les charges d'intérêt, l'Etat devra prélever de l'impôt.

**3<sup>ème</sup> modalité :** L'emprunt étant remboursable tandis que l'Etat devra payer chaque année par impôt, les intérêts et une part de la dette.

##### **c)La logique de base de l'équivalence Ricardienne:**

L'endettement revient à financer l'Etat par les impôts. En effet, le principe général de Ricardo rappelle que la dette publique est équivalente à des impôts futur c'est-à-dire lorsque les

---

<sup>5</sup> David Ricardo, Des principes de l'économie politique et de l'Impôt, 1817.

consommateurs sont retournés vers l'avenir, ils constateront que les impôts futur sont équivalents aux dettes actuels.

Les ménages qui épargnent une partie de leur revenu disponible pour le paiement de l'impôt futur peuvent tenir constant leur consommation dans la condition que la dette ou emprunt finance la réduction fiscale effectuée par l'Etat.

La réduction fiscale entraîne un accroissement de l'épargne privée. Mais cette réduction fiscale n'a aucun impact sur l'épargne nationale (c'est-à-dire épargne public + épargne privé). Quant à la réduction des dépenses publique, elle stimule la consommation<sup>6</sup>.

Toute modification de politique budgétaire a des impacts sur la consommation. Les consommateurs auront des satisfactions mesurées des satisfactions et augmenteront leur consommations quand ils savent que la mesure prise par l'Etat sur la réduction fiscale n'a aucune influence sur les impôts futur.

## **II-2 Conception Keynésienne de l'endettement**

Pour Keynes, l'endettement en général n'entraîne pas de cout ni de charge, ni pour les générations présentes, ni pour les générations futures du fait des investissements nouveaux qu'il génère. La demande globale et les effets multiplicateur et accélérateur sont des caractéristiques fondamentales dans le modèle de l'endettement de l'Etat. Dans cette approche, l'endettement favorisant la relance de la demande globale entraîné par l'effet accélérateur une augmentation plus proportionnelle de l'investissement. Cette augmentation de l'investissement provoque à son tour une hausse de la production. Le déficit budgétaire conduit à augmenter le stock de la dette et produit l'expansion du cycle économique par la demande et l'investissement autonome. Le déficit auquel correspond l'emprunt stimule la demande et permet d'alléger le cout de remboursement.

## **II-3 Conceptions récentes de l'endettement**

### **a) Les approches alternatives à la théorie keynésienne face à l'endettement**

Cette nouvelle approche considère l'emprunt comme une stratégie électorale en se référant à Alesina et Tabellini sur « l'idée de stratégie électorale à travers la dette »<sup>7</sup>.

Alesina et Tabellini prennent l'exemple de 2 parties qui veulent accéder fréquemment au pouvoir. Ces parties se diffèrent l'une de l'autre par la nature des dépenses publique.

---

<sup>6</sup> Maurice Dobl, Economie du bien être et Economie Socialiste, La Thabana, 1995.

<sup>7</sup> Nayla A. et Alexander Sack, A qui profite la dette des Pays du Sud ?, plateforme dette et développement P.24, 2007.

Pour se maintenir au pouvoir la partie au pouvoir préfère de s'endetter pour donner satisfaction à son électorat. Pour se faire, il impose ultérieurement à son adversaire des conditions gênante.

Ainsi, la partie au pouvoir diminue les possibilités futur de dépenses du partie adverse en l'engageant actuellement des recettes

Et quand l'adversaire arrive au pouvoir, il doit rembourser son emprunt au service de la dette. Par conséquent, il devra diminuer les dépenses sociales qui incitent le mécontentement de son électorat.

### **b) L'approche de la nouvelle théorie de la détermination du niveau général des prix face à la dette de l'Etat**

Pour les partisans du courant de la FTPL (The Théorie of Price level)<sup>8</sup> comme Leeper et woodford constatent l'augmentation de la dépense de fonctionnement de l'Etat face au déficit budgétaire. Ainsi la recrudescence des dépenses publique engendre l'augmentation de la demande. La seule solution c'est que le prix devra intervenir pour équilibrer l'offre et la demande. Le niveau général des prix est le seul variable qui puisse ajuster la valeur réelle de la dette et la somme actualisé des soldes budgétaires futur anticipés. Cela est vérifier en cas où le régime budgétaire ne suit pas le principe d'équivalence de Ricardo.

### **c) La théorie du cycle de la dette**

Après l'étude effectuée auprès de quelques pays en développement entre 1970 et 2002.

Avramovic<sup>9</sup> constate que la hausse du ratio de la dette extérieure sur PIB entraîne une diminution du taux de croissance économique. Dans « la théorie du cycle de la dette », on distingue 3 étapes :

**1<sup>ère</sup> étape :** La dette extérieure permet le financement le financement partiel des investissements et le payement des intérêts des stocks de la dette.

Tandis que l'épargne intérieure et suffisante pour la satisfaction des besoins de financements.

**2<sup>ème</sup> étape :** L'augmentation de l'épargne intérieure entraîne le financement partiel des investissements. Mais cette augmentation de l'épargne intérieure ne permet pas de combler le

---

<sup>8</sup> Benedict Clément, Gabriela Inchauste, The Role of Fiscal Policy, par le FMI en2004, sous la direction de Sanjeev Gupta.

<sup>9</sup> Avramovic D. "Economic Growth and External Debt", (1964), The John Hopking press.

poids des intérêts et l'amortissement de la dette. Ainsi la dette ne cesse d'augmenter jusqu'au seuil culminant.

**3<sup>ème</sup> étape :** L'épargne intérieure est supérieure à l'Investissement ainsi la dette se décline.

#### **d) La théorie de la dette excessive**

Elle s'inspire de la théorie du cycle de la dette. La théorie de la dette excessive se déduit à partir de l'étude empirique sur 93 pays en développement effectuée par Krugman<sup>10</sup>,Sach et Cohen. Pour faire face au surendettement extérieur, le gouvernement est obligé d'augmenter la taxe sur les bénéfices des Entreprises intérieures. D'où la taille du secteur informel dépendant de secteur formel plus efficient s'accroît mais entraîne au contraire une diminution de l'efficience productive de l'Economie.

En bref, à travers ces diverses théories, on constate que la dette est un important sujet qui est à l'origine des débats entre les différentes pensées économique. A propos de l'endettement, la conception classique se distingue de celle keynésienne. Mais à part les différentes théories économiques de la dette, quelles sont les conséquences de l'endettement sur l'économie?

## **Chapitre 2 - LES CONSÉQUENCES DE L'ENDETTEMENT SUR L'ÉCONOMIE**

Le financement extérieur exerce des impacts positifs ou négatifs sur l'économie malgache. Ainsi, la relation entre dette extérieur et la lutte contre la pauvreté sera étudié dans de chapitre. Il sera subdivisé en plusieurs sections. D'abord, la section I parlera de l'endettement, la finance publique et d'ouverture économique. Ensuite, la deuxième section développe les impacts de l'endettement sur les domaines sociales: éducation et santé, après la section 3 évoque le lien entre dette extérieur et agrégat économique. Enfin, la dernière section de ce chapitre analysera l'impact de l'endettement à l'Investissement.

### **Section 1- Endettement, finance publique et ouverture économique**

#### **1) Relation entre endettement et finance public**

---

<sup>10</sup> Krugman Paul, Financing forgiving a Debt Overhang, en 1998,, the journal of development Economics, Vol 29, p.253-268.

Afin de combler le déficit recettes-dépenses public face à l'insuffisance de l'épargne, l'Etat devra recourir à l'endettement extérieur pour faute de mauvaise gestion des finances public. D'autre part, la fiscalité était un levier d'incitation, d'orientation et de sélection des investissements privés dans la condition qu'elle soit forte. Les recettes fiscales sont utilisées pour financer les infractions économiques et sociales.

D'après les économistes classiques la charge de la dette actuelle sera supportée par les contribuables futurs tels que les revenus réels de ces derniers diminuent après le paiement des intérêts et des amortissements. Krugman, Sachs et Cohen font une étude empirique sur 93 pays en développement pour donner naissance à la « Théorie de la dette excessive ». Le surendettement incite le gouvernement à augmenter les taxes sur les bénéfices des entreprises intérieures et accroissant la taille du secteur informel au dépend d'un secteur formel plus efficient. En conséquence, la recrudescence des secteurs informels, les recettes fiscales seront diminuées. Cela nuit à la fonction de redistribution de l'Etat. Quand la richesse de l'Etat est en baisse, les revenus redistribués le seront également. Ainsi, le pays dans un cycle de la dette (selon Avramovic).

Pour Wiesner et Al, le déficit public étant l'origine du financement extérieur qui crée à son tour l'endettement. En voyant la crise de l'endettement qui de passait en Amérique Latine, Wiesner et Al constatent que cette crise était due à l'interaction et à la combinaison de plusieurs facteurs comme : les politiques économiques inadaptées et les déficits budgétaires élevés. Les pays de l'Amérique latine procédaient à l'assainissement de leurs finances publiques afin d'éviter l'accroissement substantiel de la dette extérieure.

Afin de diminuer la souplesse de la politique budgétaire, la dette extérieure devra être élevée. Or la réduction des taux d'intérêts est impossible. En cas de correction des taux de change, l'ajustement réagit sur les dépenses intérieures. Des problèmes se sont rencontrés, en même temps lors de réduction des salaires et de la mobilisation des recettes. Les corrections se présentent sous forme d'un gel de salaire, ou de hausse de dette intérieure. De plus, ces corrections perturbent l'établissement des services de la dette. Les déficits budgétaires seront constatés suite à la présence d'obligation dans le service de la dette (d'après Dornbusch). À partir de l'intérêt sur la dette, d'énormes coûts budgétaires seront formés. Ainsi, il représente 25% des dépenses des certains pays comme : le Kenya, l'Inde, et le Sri Lanka. Les décisions sur remboursement des dettes extérieures et le financement par le déficit budgétaire sont reflétées par les paiements des intérêts sur la dette publique. Devant le paiement de l'intérêt de la dette, les ressources fiscales de l'Etat se trouvent en situation de contrainte. Ainsi, le recours à d'autres ressources financières est nécessaire.

## **2) Relation entre endettement et ouverture économique**

L'endettement extérieur s'effectue en monnaie étrangère (généralement en dollar américain). Les pays endettés décident de choisir des politiques favorisant les exportations (c'est-à-dire une ouverture économique). En revanche, certains pays finançent leur politique d'exportation à partir des capitaux étrangers. Or les politiques économiques des pays endettés sont sous-constraintes des pays créanciers (ou institutions créancières). D'où la dépendance économique et financière de beaucoup de pays emprunteurs vis- à- vis de l'extérieur.

Pour la majorité des pays, les importations représentent leurs dépenses principales et les exportations constituent la source essentielle de leur recette. Ainsi ces pays devront veiller à l'équilibre de ses comptes extérieurs. C'est-à-dire la balance des paiements doit rester équilibrée, si non, les réserves de changes ne puissent plus faire face à ses échéances en devises dû à leur baisses. On dit ainsi que, le pays est dans une situation d'insolvabilité. Et cette nécessité d'équilibre s'appelle : La contrainte extérieure qui joue un rôle important dans la limite de l'impact de politique économique.

En exportant des premières sans valeur ajoutée, le pays emprunteurs augmente l'offre sur le marché international tandis que la demande est inélastique. A taux de change flottant, dans une économie ouverte, la rentrée des capitaux favorisent une appréciation de la monnaie nationale qui entraînera à son tour une baisse des exportations si le taux de change intérieur dépasse celui de l'extérieur.

Les pays en développement ont un avantage comparatif en exportant des matières premières. Mais, à part la vulnérabilité de ces pays, ils importent des produits pétroliers. Certains pays comme le Nigeria, le Gabon ... etc., où le pétrole en abondance est devenu une source de crise sociale et politique. Les chocs pétroliers dans les années 70, provoquent des perturbations dans les pays à faible revenus.

Le taux de change est un indicateur essentiel en matière d'ouverture économique. Ainsi, l'entrée massive des dettes affecte le niveau du taux de change. A long terme, la montée du taux de change flottant entraîne un taux de change réel. Et si le pays n'a que 2 sources de devises: d'une part, les exportations et d'autre part les devises issues du secteur touristiques; plus tard, il subira un problème de paiement de la dette.

Donc, la dette ne profite pas au pays débiteurs car sa population supporte la hausse de l'impôt pour pouvoir rembourser la dette, le plus la dette extérieure contractée est destiné à acheter au pays créancier des équipements pour un investissement productif. D'où l'équilibre

s'établit au niveau de la balance commerciale des pays créanciers. Par contre, celle des pays emprunteurs ou endettés est déficitaire.

En bref, cette section montre deux impacts de l'endettement sur l'économie. Premièrement, l'endettement diminue l'épargne par hausse de l'impôt. Deuxièmement, l'endettement suscite l'application d'autres politiques comme la politique d'ouverture économique.

## **Section 2 - Endettement et situation sociale**

### **a) Impact de l'endettement sur l'éducation et la formation**

La qualification de la main d'œuvre est nécessaire pour parvenir à une croissance soutenue. Ainsi l'Etat doit promouvoir l'éducation et la formation de la population. Or à Madagascar, le domaine de l'éducation et de la formation rencontre pourtant des problèmes. Par exemple, les familles pauvres vivant dans des situations précaires ont du mal à assurer la prise en charge de l'éducation de leurs enfants.

Afin de remédier à cet état de chose, elles tendent d'accroître leur revenu en retirant précocement les enfants de l'école pour le mettre au travail. C'est l'origine de ce qu'on nomme déscolarisation. La recherche de la qualité de l'enseignement et l'adéquation au contexte de la modernité imposée par le développement de la technologie sont limitées par le manque des ressources allouées par l'Etat malgache. Par conséquent, le secteur d'éducation est financé en collaboration avec les bailleurs de fonds. Pour cela, divers programmes ont été mis en œuvre, citons par exemple (durant la première phase : de 1989 à 1997 et la 2<sup>ème</sup> phase (1998 à 1999) a été le cadre de référence dans le domaine de l'éducation ont été inscrites dans ce programme, comme les projets CRESED 2, PREFTEC avec le financement et la Banque mondiale, le projet du PAM pour les cantines scolaires....etc.

A travers les données statistiques du MINISEB, les résultats issus des initiatives d'amélioration du secteur de l'éducation et de la formation montrent une augmentation importante du taux net de scolarisation (TNS) dans les écoles primaires. En 2001, ce TNS atteint 76,5% après avoir perdu 10 points de pourcentage entre 1990 et 1995. (Bilan Commune Madagascar, ONU, 2003)

### **b) l'impact de l'endettement sur le domaine sanitaire**

A part les dépenses consacrées en terme d'éducation et de formation, celle de la santé constituent un facteur déterminant dans l'amélioration du capital humain car une ressource humaine en

bonne santé augmente la productivité. Ainsi des initiatives en faveur de la santé sont à envisager dans la politique d'ajustement. Plusieurs objectifs sont alors à atteindre. Par exemple, en 1999, l'Etat décide d'appliquer une politique d'ajustement qui vise à :

- réduire le taux de mortalité ;
- réduire la mortalité par les maladies sexuellement Transmissibles ;
- éradiquer les maladies comme la lèpre, le tétanos, le paludisme et autres maladies infectieuses.
- Faciliter l'accès aux offres de service public comme l'augmentation des nombres de centre hospitalier, de CSBI, et CSBII.

Plusieurs problèmes entraînent la faiblesse des performances du secteur sanitaire comme : l'absence de stratégie de communication.

En réponse à ces problèmes, le gouvernement pris différentes mesures telles que :

- l'adoption de politique nationale concernant la santé ;
- les partenariats avec les organismes internationaux comme l'OMS, l'UNICEF, le BAD...etc. Le but de ces partenariats visent à lancer divers programmes et projets de la santé : citons par exemple : le projet Santé I et le projet santé II.

### **Section 3 - Endettement et agrégat économique**

Plusieurs variables participant dans l'étude de relation entre dette extérieure et agrégat économique. Soient alors les variables suivantes :

- B : la dette publique ;
- i : le rendement en bon de trésor ;
- D : le déficit public hors paiement d'intérêt.

L'équation du déficit public s'écrit comme suit :  $D_t = G_t - T_t - A_t$  tel que

- A est l'aide publique au développement
- T est la taxe
- G le dépense public

L'équation de l'évolution de la dette publique en temps constant s'exprime par :

$$B_{t-1} = (1+i) \cdot B_t + D_t$$

L'indicateur de soutenabilité de la dette s'écrit :  $b_t = B_t / Y_t$

Cet indicateur de soutenabilité peut être donné par d'autre expression :

- $B_t : [(1+i) \cdot b_{t-1}] / ((1+n_t) + d_t)$
- $n_t$  étant le taux de croissance du PIB
- $d_t$  : le ratio du déficit primaire du PIB

soit l'égalité :  $b \cdot (g - r) = b(n-i) = d$  qui exprime un ratio constant de la dette sur le PIB dont l'économie tient pour objectif tel que :

- $g$  est le taux de croissance réel du PIB
- $r$  est le taux d'intérêt réel
- $n$  est le taux de croissance nominal du PIB
- $i$  est le taux d'intérêt nominal

La dette publique de l'année est égale à la différence entre dette publique de l'année passée et Le solde budgétaire. Le déficit du solde budgétaire entraîne une augmentation de la dette. Par contre la dette diminue lorsqu'il y a excédent de solde budgétaire.

Autrement dit la dette publique s'obtient en accumulant les déficits budgétaires du passée.

- Solde budgétaire = solde primaire - intérêt de la dette
- Dette de l'année = dette passée – solde budgétaire

Comme le solde budgétaire se décompose en solde primaire et le paiement des intérêts dus sur la dette publique passée et que l'Etat doit rembourser l'année en cours.

La différence entre les recettes de l'année et les dépenses de l'année hors paiement des intérêts de la dette constitue le solde primaire. Quand le solde primaire  $> 0$ , on parle d'excédent primaire.

Par contre si le solde primaire  $< 0$ , on parle de déficit primaire.

Soient  $SP_t$  le solde primaire à l'année  $t$  ;

$r$  le taux d'intérêt ;

$B_{t-1}, B_t$  : les dettes de l'année  $t-1$  (représente celle de l'année  $t$ ) tel que : solde budgétaire =  $SP_t - r B_{t-1}$  ;

$B_t = B_{t-1} - \text{solde budgétaire}$  ;

$B_t = (1+r) B_{t-1} - SP_t$

Ainsi  $B_t$  dépend de :

- l'importance de la dette passée ;
- des taux d'intérêts ;
- de solde primaire

Plus les taux d'intérêts seront élevés et plus la dette sera grande, plus l'Etat devra dégager un important excédent de son solde primaire s'il souhaite diminuer sa dette publique. Donc pour stabiliser sa dette, l'Etat seront d'autant plus élevés que la dette passée est importante et que les taux d'intérêts sont forts.

Pour la dette soit stable, le solde primaire doit couvrir au moins le remboursement du service de la dette.

L'Etat doit payer de très important intérêt compte tenu de la dette du taux d'intérêt ou de l'importance de la dette passée, sinon, la dette s'accroît d'année en année.

Quand au solde budgétaire, il est expliqué par le solde primaire. Les décisions prises par les pouvoirs publics durant l'année en cours et le paiement des intérêts de la dette engendrent le solde budgétaire.

Le gouvernement doit savoir le type de solde primaire à dégager afin de maintenir ou diminuer le taux d'endettement. Ce solde primaire dépend de la différence entre taux d'intérêt et taux de croissance.

De(\*), afin que l'Etat puisse stabiliser son taux d'endettement, son solde primaire par rapport au PIB égal à  $SP_t = B_{t-1}^{(r-g)}$  où  $SP_t$  = solde primaire par rapport au PIB

- $B_{t-1}$  : le taux d'endettement de l'année  $t-1$  tel que :
- $B_{t-1} = b_{t-1} / PIB$
- $r$  = le taux d'intérêt réel
- $g$  = le taux de croissance réel

Soit  $b_t = (1+r) \cdot B_{t-1} - SP_t$  (1) l'expression obtenu en tenant compte de la dynamique de la dette

En divisant (1) par le PIB :  $Y_t$  on a :

$$\frac{B_t}{Y_t} = \frac{[(1+r) \cdot B_{t-1}] - SP_t}{Y_t} \quad (2)$$

Comme  $Y_t = (1+g) Y_{t-1}$ , (2) deviendra:

$$\frac{B_t}{Y_t} = \frac{[(1+r) / (1+g)] \cdot B_{t-1}}{Y_{t-1}} - \frac{SP_t}{Y_t} \quad (3)$$

$$B_t = [(1+r) / (1+g)] \cdot b_{t-1} - SP_t \quad (4)$$

$$SP_t = [(1+r) / (1+g)] \cdot b_{t-1} - b_t \quad (4')$$

Afin de stabiliser la dette publique, il faut que :  $b_{t-1} = b_t$

$$\text{Ainsi : } SP_t = [(1+r) / (1+g)] \cdot b_{t-1} - b_{t-1} \quad (5)$$

$$SP_t = [(r-g) / (1+g)] \cdot B_{t-1} \quad (6)$$

Si  $g < r$  alors  $SP_t = (r-g) B_{t-1}$ , on en déduit que le solde primaire dépend de la différence entre le taux d'intérêt et le taux de croissance.

3 cas peuvent être représentés :

- 1- si  $r=g$ , alors  $SP_t = 0$  c'est-à-dire solde primaire en équilibre ce qui rend la dette publique stable.
- 2- Si  $r > g$ , alors le solde primaire  $SP_t > 0$  c'est-à-dire  $SP_t$  doit être en excédent pour maintenir la dette stable.

L'accroissement de la dette résultant de l'équilibre du  $SP_t$  engendre un effet « boule de neige » de l'endettement (s'accroître d'année en année)

Dans le cas où  $r > g$ , un Etat souhaite stabiliser son niveau d'endettement est contraint d'avoir un excédent dans son solde primaire d'autant plus important que l'écart entre le taux d'intérêt et le taux de croissance est fort.

- 3- Si  $r > g$ , le solde primaire  $SP_t$  peut être en déficit, sans que la dette ne croisse. Si le solde primaire est simplement à l'équilibre, le niveau d'endettement diminue d'année en année.

Dans la dynamique de l'endettement, on déduit 2 relations :

- L'endettement peut être maintenu stable si les administrations publiques maintiennent en permanence des déficits primaires.
- L'endettement peut être maintenu stable avec des déficits budgétaires d'autant plus élevés que la croissance du PIB en valeur est forte.

Ainsi, l'écart entre le taux d'intérêt et le taux de la croissance explique la variation de l'endettement. En effet, le taux d'intérêt élevé entraîne un impact négatif sur l'endettement s'il est supérieur au taux de croissance, il accroît la dette publique quelque soit le  $SP_t$ .

Dans le cas où la différence entre les 2 taux est très grande, l'endettement n'est plus soutenable qu'en dégageant de très important excédent budgétaire.

Si le taux d'intérêt est inférieur au taux de croissance, quelque soit le solde primaire, la croissance économique provoque un impact positif sur le niveau d'endettement.

#### **Section 4 - L'impact de la dette extérieure sur l'investissement dans les PMA**

L'environnement institutionnel peut dissuader les investisseurs privés de placer leurs capitaux dans les PMA, en raison de la politique menée par les pays industriels en matière d'accès aux marchés des produits agricoles et des produits manufacturés simples, pour lesquels les PMA pourraient avoir un avantage compétitif ainsi que de l'endettement envers les créanciers officiels.

Le surendettement extérieur persistant de nombreux PMA est un problème de politique internationale puisque l'essentiel de la dette est due à des créanciers officiels. Lorsque la dette commerciale ne représente qu'une petite proposition de la dette totale, sa réduction n'a qu'un effet marginal sur la solvabilité d'un pays. En outre, il est désormais clair que le surendettement dissuade les créanciers et investisseurs privés. L'analyse économétrique de 31 pays d'Afrique Subsaharienne, dont 12 PMA, sur la période 1980 – 1995, montre que lorsque le ratio dette

extérieur/ PIB est élevé, cela a un impact négatif sur les entrées de capitaux. De plus, le ratio dette extérieures/ PIB et le taux d'investissement intérieur sont les facteurs déterminants pour l'obtention de crédits privés.

Le surendettement a pour effet non seulement de couper les PMA du marché financier mondial, mais aussi de déprimer l'investissement privé, intérieur ou extérieur. Cela est dû notamment au fait que le service de la dette oblige l'Etat à réduire les autres dépenses publiques. Mais l'investissement est aussi découragé par le fait qu'il y a une incertitude considérable en ce qui concerne la proportion des intérêts et remboursements prévus qui seront payés par les ressources propres des pays.

Comme on l'a vu dans la section du dernier chapitre consacré aux financements exceptionnels, cette proportion a une incidence majeure sur la viabilité de l'endettement des PMA. Or, elle fait l'objet de négociations permanentes entre les autorités du pays endetté et les différentes catégories de créanciers et elle résulte à la fois de rééchelonnements et d'annulations officiels et d'une accumulation désordonnée d'arriéré. L'issue de ces négociations est imprévisible et dépend beaucoup de facteurs complexes tels que l'évolution du budget d'aide extérieure des pays créanciers, la situation politique et la crédibilité de la volonté de réforme. Il est évident que le secteur privé ne peut s'épanouir que dans un cadre de règles simples, stables et prévisibles, et en ce qui concerne la négociation du service de la dette, ces conditions sont loin d'être réunies. L'incertitude assurée à ce processus décourage inévitablement les investisseurs, pour lesquels le niveau de l'endettement extérieur est un facteur clé de l'évaluation du risque de marché dans les PMA.

Donc, l'endettement extérieur entraîne plusieurs conséquences sur l'économie sans savoir que celles que nous venions d'analyser. Ainsi, nous pouvons conclure que la connaissance de l'impact de la dette extérieure sur l'économie ne fait que justifier la conception classique de la dette c'est-à-dire une vision négative de la dette. Pour renforcer cette justification, on va étudier particulièrement le cas de Madagascar ?

## **Chap.3 EXEMPLE EMPIRIQUE: CAS DE MADAGASCAR**

### **Sect. 1 -Historique de l'endettement à Madagascar**

Dès 1961, Madagascar commençait à s'endetter auprès de l'organisation française de coopération pour financer des projets à caractère sociale.

En 1980, Madagascar a établi pour la première fois des accords avec la Banque Mondiale. Cela n'a de conséquence très remarquable sur les crédits octroyés et sur le volume des dons publics qu'à partir de 1985. Après cette date les dons et les dettes publics subissent un accroissement remarquable surtout avec les flux de prêts et des aides à l'ajustement. En 1989, 12% du PIB représentait le total des aides financières extérieures. Il y a alors une progression des aides extérieures entre 1985 et 1989 (sachant que pendant cette période, les aides extérieures varient de 5,5% du PIB à 12% du PIB). Cela s'explique par le renforcement des accords entre Madagascar et les bailleurs de fond. Après, les aides extérieures diminuent suivi par la rupture partielle des relations vers 19991 dû à une déstabilisation politique.

De 1991 à 1996; il y a accumulation d'importante arriéré de paiement des dettes extérieures (par absences d'accord de réaménagement de la dette).

Voici la structure des arriérés de paiement extérieur en 1996:

Bailleur de fonds	Montant des arriérés en MDTs	En part du total des arriérés
Club de Paris	823	55,4%
Multinationaux	41	2,8%
dont BAD	32	2,1%
IDA	0	0,0%
Autres bilatéraux		
FED de la Russie	340	22,9%
Lybie	103	7,0%
Irak	64	5,6%
Algérie	56	3,8%

Source : Banque Centrale de la République de Madagascar

Ainsi, la dette extérieure non remboursée en majorité des pays membre du Club de Paris

Les données des tableaux montrent que les importantes part des arriérés sont détenus par le club de Paris avec 55,4% du total des arriérés, suivi par la fédération de la Russie avec 22,9% de la totalité des arriérés. A savoir qu'il n'y a que 2,8% pour les dettes multinationaux.

La reprise des accords avec le Club de Paris en 1997 entraîne une relance de la croissance économique. A la fin des années 90, la dette extérieure malgache s'élève à 4, 41 milliard de dollar. Ce qui représente 455% des exportations de l'époque et 120% du PIB.

Enfin, de 2000 à 2008, l'encours de la dette malgache est représenté par le tableau ci-dessous:

Situation de la dette extérieure de Madagascar : Fin 2000 au Fin 2008 (en millions de DTS) :

Bailleurs	Fin 2000	Fin 2001	Fin 2002	Fin 2003	Fin 2004	Fin 2005	Fin 2006	Fin 2007	Fin 2008
OCED	1182.83	1010.76	1119.22	1086.14	96.39	89.74	75.64	98.87	82.42
Organismes Internationaux	1412.20	1649.96	1666.88	1687.42	1853.93	1978.2	572.23	659.46	916.08
Fonds Arabes	19.42	18.50	18.95	13.71	11.87	12.28	14.60	19.75	30.97
ACO	365.51	361.30	375.40	394.69	390.17	405.60	415.22	406.22	367.46
Autres créateurs	346.80	342.80	356.45	380.98	378.30	393.33	400.62	386.47	336.49

Source: Construction personnelle de l'auteur, donné du MFB (17/08/2010)

Ces données montrent que Madagascar emprunte des sommes importantes auprès des bailleurs multilatéraux. En effet, l'OCDE et les organismes internationaux sont nos principaux créanciers tels qu'avant l'année 2004, notre dette extérieure envers ces organismes dépassait les 1000 millions de DTS. Or cela est en chute depuis 2004. Tandis que pour les autres créanciers, les prêts sont tous rester à un niveau stable.

## **Sect. 2 Le modèle qui détermine la situation du pays en dette extérieure**

Madagascar comme beaucoup de pays Africains utilise le Modèle d'Harrod Domar .En effet, les doubles déficits expliquent le recours à l'endettement de la grande île, telle

l'insuffisance de l'épargne intérieure qui ne présente que 11% du PIB<sup>11</sup> en 2008, par rapport au besoin d'investissement de 27%. Donc le pays est obligé de combler le déficit par le biais de l'endettement extérieur d'ordre de 16% soit à peu près 400 millions USD en 2008.

L'équilibre macroéconomique est donné par l'équation suivante:

$$Y = C + I + (X - M) \text{ avec } Y \text{ étant la production qui émane de 3 secteurs :}$$

Le secteur primaire: l'agriculture, l'élevage ...etc. Avec un taux de croissance annuel moyen ou TCAM de 2.2% en 2008 ;

Le secteur secondaire : les industries textiles, industries agroalimentaire ...etc. , avec un taux de croissance annuel moyen de 9.8% en 2008 ;

Le secteur tertiaire : concernant les activités de commerce, le domaine de la télécommunication (c'est-à-dire les activités de services) .Cette secteur se trouvait améliorer depuis quelques années, donc elle participe à l'augmentation du TCAM.

D'après les analyses sur les 3 agrégats précédents, on constate que le produit intérieur brut Y reste inférieur à l'absorption (C+I), c'est-à-dire que  $Y < C+I$  et  $X-M=Y-(C+I)$  de la balance courante. D'où la tendance à une détérioration de la balance commerciale.

Le problème au niveau des finances publiques oblige Madagascar à tourner vers l'extérieur. Comme l'Etat malgache n'a que 2 sources de recettes: les recettes fiscales et douanières d'une part et les recettes non fiscales d'autre part (les dons, les recettes issues des participations dans les actifs des entreprises privés comme le TELMA).

On constate que les recettes non fiscales couvrent 8.5% du budget de l'Etat et les recettes Fiscales de 92.5%. Selon le principe de la finance publique : seules les ressources propres internes qui financent les dépenses de fonctionnement de l'Etat, or ces derniers sont également financés par des fonds extérieurs .Il y a donc un déficit budgétaire de l'Etat c'est-à-dire un excès de dépenses par rapport aux recettes, du aux financements des investissements intérieurs et aux mauvaises allocations de ressources. Par conséquent, le gouvernement malgache est obligé de remplir ce déficit soit par l'emprunt intérieur (émission de BTA), soit par le biais de la dette extérieure.

---

<sup>11</sup> Rapports INSTAT, 2008.

A part ces facteurs, le recyclage des pétrodollars du à l'augmentation des rentes pétrolière inexploités poussait le pays à recourir aux financements extérieur.

### **Sect. 3 Evolution récente et situation actuelle de la dette malgache**

En Octobre 2004, Madagascar a atteint son point d'achèvement dans le cadre de l'initiative PPTE. Cela est du surtout au complément d' allègement\_ de la dette multilatérale par la plus part des créanciers du club de Paris, qui provoque à son tour une réduction du ratio VAN de la dette/exportation à la fin de 2003 à environ 137% . La croissance de ce ratio devait s'établir à 154% en 2004, selon les projections avant de diminuer par la suite.

Entre la fin 2005 et la fin 2006, la dette extérieure de Madagascar a considérablement baissé. Tel qu'elle passait du 3.5 milliard en 2005 à 1.6 milliard à la fin 2006.L'allègement de la dette malgache consenti par le FMI a pris effet en Janvier 2006 et s'élève à 197 millions de dollars américains. Tandis que l'allègement de la dette envers l'IDA dans le cadre de l'IADM atteint de 1.2 milliard de DTS. Quand au montant de l'allègement au titre de l'IADM consenti par FAfD, il est estimé à 393 millions de Dollars américain. Cette annulation a été en partie compensée par de nouveaux emprunts et l' évolution du taux de change (hausse de la valeur en dollar américain de la dette due à la dépréciation du Dollar américain par rapport aux autres monnaies dans lesquelles la dette de Madagascar est libellée.

Enfin, la configuration des créanciers a été transformée par l'allègement de la dette au titre de l'IADM.

### **Sect. 4 Les indicateurs de la dette extérieure publique d'après l'analyse de sensibilité**

D'après l'analyse de sensibilité, les indicateurs de la dette extérieure sont bas mais pourraient se dégrader si politiques inadéquates sont mises en œuvre ou si des chocs néfastes se produisaient. De plus, les indicateurs du total de la dette publique sont le plus sensibles aux chocs sur la croissance économique. Le pays ira-t-il vers une situation de surendettement ? En raison de la mise en œuvre, des dispositifs PPTE et IADM, et de l' incidence des grands projets miniers sur les exportations et le PIB , le risque de surendettement de Madagascar est faible. En effet, les indicateurs de l'endettement de Madagascar sont en deçà des seuils. La viabilité de la dette de Madagascar ne paraît pas très vulnérable aux chocs. La viabilité de la dette semble quelque peu vulnérable en cas de choc important sur les exportations. Le risque est à moyen terme, en égard à la forte concentration des exportations, à court terme, dans les textiles et dans les produits miniers dont les cours mondiaux sont volatils.

En bref, l'endettement extérieur semble maîtriser. Tel que l'analyse de sensibilité montre qu'il faut mettre en œuvre des politiques qui épaulent le scénario de référence , mais également suivre attentivement les politiques d' emprunts et les performances des exportations . Ce dernier aspect est important en tenant compte de la concentration des exportations, à court terme, dans les textiles et les deux grands projets miniers :Ambatovy et QMM à partir de 2010.

Ainsi la constatation de l'histoire de l'endettement malgache, son évolution et de la situation actuelle du pays nous permet de conclure que l'endettement extérieur ne fait que renforcer la pauvreté à Madagascar.pourrons-nous se contenter des dettes extérieures pour sortir le pays du sous-développement ?

Cette partie nous permet de conclure que suite à la connaissance des concepts et définitions sur la dette extérieure, divers théories économiques de l'endettement se sont analysés. Mais l'impact de la dette extérieure sur la finance publique, la situation sociale, les agrégats économiques et sur l'investissement prouve sa responsabilité dans le renforcement la pauvreté dans les pays moins avancés en Afrique et à Madagascar. En se basant sur les théories économiques, l'opinion publique se demande : Laquelle des divers approches de la dette extérieure est le plus adaptés à la situation actuelle de la dette malgache?

## **PARTIE 2**

L'ENDETTEMENT DES PAYS PAUVRES  
ET LA DIMENSION INTERNATIONALE DE  
LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Les institutions de Bretton Wood sont considérées comme les principales institutions qui financent les projets de développement dans les pays moins avancés. Ainsi elles tiennent une place importante dans la lutte contre la pauvreté à l'échelle mondiale. Or la question se pose qu'est ce qui caractérise la lutte contre la pauvreté effectué par ces deux institutions dans les pays pauvres ? Par conséquent, les études concernant les institutions de bretton wood sont à analysés dans le premier chapitre. Quand au second chapitre, il est intéressant de parler de l'allègement de la dette et des stratégies de lutte contre la pauvreté dans les PMA.

## **Chap. 1 LES « INSTITUTIONS DE BRETON WOODS»**

Dans le présent Chapitre on insistait à déterminer ce que nous appelons les “institutions de Bretton Woods”, leurs rôles respectifs et leurs raisons d’être. Ces deux institutions soutiennent l’ordre économique et Financier mondial. En effet, que la communauté internationale s'est efforcée d'établir une répartition des tâches entre les deux organismes qu'elle mettait en place.

### **a) Leurs points communs**

D'abord, le FMI et la Banque mondiale<sup>12</sup> présentent en effet un grand nombre de points communs. Ce sont les gouvernements de près de 180 pays membres qui, en quelque sorte possèdent et administrent ces deux organisations. En fait, presque tous les pays de la planète sont maintenant membres du FMI et de la Banque Mondiale. Les deux institutions s'occupent de questions économiques et consacrent leurs efforts à favoriser l'expansion et le renforcement de l'économie de leurs pays membres. En Outre, les deux institutions tiennent ensemble leur Assemblée annuellement. Elles ont toutes deux leur siège à Washington, où l'on n'est, du reste guère plus éclairé qu'ailleurs sur ce que peuvent bien être leurs activités ou sur ce qui les distingue l'une de l'autre. Toutes deux ont longtemps cohabité sous le même toit: aujourd'hui, elles ont en commun, entre autres installations, une bibliothèque, échangent régulièrement des informations économiques, organisent parfois ensemble des colloques, tiennent quotidiennement des réunions informelles et envoient de temps à autre des missions conjointes dans leurs pays membres.

### **b) Leurs différences**

La distinction fondamentale entre les deux institutions est la suivante: la Banque mondiale est avant tout une institution de développement, tandis que le FMI est une institution fondée sur la coopération qui s'attache à maintenir l'ordre dans le système international des recettes et des paiements. Ces organisations n'ont ni la même vocation ni la même structure, elles reçoivent leurs fonds de sources distinctes, portent assistance à des catégories de pays différentes et chacune s'efforce d'atteindre ses propres objectifs en utilisant ses propres méthodes.

### **Sect. 1-Les raisons d'être des deux institutions**

Par le biais de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) la Banque mondiale a pour mission de financer le développement économique mondial. La Banque commençait à prêter dès la fin des années 40: il s'agissait de la reconstruction des

---

<sup>12</sup> David D. Driscoll. Le FMI et la Banque mondiale –En quoi diffèrent-ils ? Publiée en français en 1994.

pays d'Europe occidentale que la guerre avait laissés en ruines. Puis actuellement la Banque a consacré son aide aux États les plus pauvres et les pays en développement. La Banque mondiale a pour principal objectif de promouvoir le progrès économique et social des pays en développement en les aidants à accroître la productivité, afin que leurs populations puissent vivre mieux et mener une existence plus épanouissante.

En opposition à la Banque mondiale, le FMI n'a pas pour vocation principale, d'être un établissement de crédit. Sa mission consiste fondamentalement à surveiller les politiques appliquées par ses pays membres en matière de change et dans le domaine monétaire, et à veiller au respect du code de conduite .Comme la Banque emprunte pour pouvoir prêter, le FMI joue plutôt le rôle d'une mutuelle de crédit dont les membres ont accès à une réserve commune de fonds (constituée par la somme des cotisations de chacun), à laquelle ils peuvent recourir en cas de nécessité. Il est vrai que le FMI peut emprunter auprès d'entités publiques (mais pas à des sources privées), dans des circonstances particulières, et sous réserve de conditions extrêmement limitatives; c'est cependant sur les souscriptions des quotes-parts qu'il s'appuie pour financer la plus grande partie de ses opérations. Tous les cinq ans, le FMI procède à un examen des ressources disponibles afin de déterminer si elles sont suffisantes pour répondre aux besoins de financement. Le FMI est opposé à toute surprise, son objectif est que l'économie mondiale doit être ordonnée et avoir une croissance stable. Aussi est-il fréquemment informé par chacun de ses pays membres de leurs politiques et perspectives économiques, qu'il étudie et commente avant de les communiquer à tous les autres pays membres, afin que ceux-ci puissent réagir en toute connaissance de cause et comprennent parfaitement quelles peuvent être les répercussions internationales de leur politique intérieure.

La mission du FMI visait donc à résoudre les problèmes financiers qui avaient contribué à déclencher, puis à prolonger, la grande dépression des années 30, à savoir les variations brusques et imprévisibles des relations de change entre les monnaies nationales, ainsi que la répugnance de maints gouvernements à laisser la monnaie de leur pays s'échanger contre des devises étrangères. Le FMI est constitué par les pays qui sont disposés dans leur intérêt bien compris, à abandonner une part de souveraineté nationale en s'interdisant toute pratique susceptible de nuire au bien-être économique des autres pays membres de l'organisation. Les règles de l'institution, constituent un code de conduite et notées dans les statuts signées par les pays membres. Ce code exige que les membres acceptent d'échanger leurs monnaies contre des devises, en toute liberté et sans aucune restriction, qu'ils informent le FMI de tous projet de leurs part de réorienter leurs politique Financière et monétaire, si cela risque de toucher l'économie des autres pays membres et, autant que possible, qu'ils transforment cette politique selon les avis

formulés par le FMI, afin de répondre aux besoins de l'ensemble des pays membres. Pour aider les pays membres à se conformer à ce code de conduite, Le FMI gère une réserve de fonds sur, laquelle les pays membres peuvent effectuer des tirages en cas de difficultés.

Le FMI est convaincu que la prospérité à l'échelle mondiale ne peut être réalisée que dans le cadre d'un système monétaire ordonné, qui favorisera le commerce, la création d'emplois et l'expansion économique, et améliorera le niveau de vie dans toutes les régions du monde. Statutairement, le FMI a pour obligation de surveiller, l'application de ce système et d'en assurer le bon fonctionnement, ni plus ni moins.

## **A- Les structures des 2 institutions**

### **1-La dimension du Fond Monétaire International**

Le FMI est de taille modeste: par rapport à la Banque mondiale, il n'a pas d'institutions affiliées. Le FMI dispose de trois bureaux de représentation, à Paris, à Genève et aux Nations Unies, à New York, mais la plus grande partie de son personnel est en poste à Washington, siège de l'organisation. La plupart de ses cadres sont des économistes ou des experts financiers.

### **2-La structure de la Banque mondiale**

La structure de la Banque Mondiale est un peu plus complexe. La Banque mondiale, proprement dite est composée de deux grandes organisations : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Association internationale de développement (IDA). La Société financière internationale (SFI), qui mobilise des financements au bénéfice des entreprises privées dans les pays en développement, le Centre international pour le règlement des différents relatifs aux investissements (CIRDI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI), qui sont des institutions affiliées, mais juridiquement et financièrement distinctes, complètent la structure de la Banque mondiale. Le Groupe de la Banque mondiale, qui emploie plus de 7.000 personnes, soit presque trois fois plus que le FMI, dispose d'une quarantaine de représentations dans le monde, même si 95 % de ses agents travaillent au siège, installé à Washington. Son personnel représente un éventail impressionnant de compétences: économistes, ingénieurs, urbanistes, agronomes, statisticiens, juristes, gestionnaires de portefeuilles, chargés de prêts, ainsi que des experts dans les domaines suivants : évaluation des projets, télécommunications, adduction d'eau et assainissement, transports, éducation, énergie, développement rural, population et santé, etc.

## **Sect. 2 -Les sources de financement de la Banque mondiale et du FMI**

La Banque mondiale est une banque d'investissement, qui garantit l'intermédiation entre investisseurs et pays bénéficiaires, empruntant aux uns pour prêter aux autres. Elle est la propriété des gouvernements des 177 pays membres qui détiennent les parts de son capital. C'est par des emprunts sur le marché que la BIRD obtient la plus grande partie des fonds qu'elle prête pour financer le processus de développement. Pour se faire, elle émet des obligations qu'elle place auprès de particuliers et d'institutions privées dans plus d'une centaine de pays. L'IDA, institution qui lui est associée, accorde des crédits à des conditions concessionnelles : ses opérations sont financées en grande partie par des contributions que lui versent les pays donateurs. La Banque mondiale, un des principaux emprunteurs de capitaux sur les marchés financiers mondiaux, est le plus gros emprunteur non résident dans quasiment tous les pays où sont placées ses obligations. Elle emprunte également en vendant ses bons et obligations directement aux États membres, aux organismes gouvernementaux et aux banques centrales. Les fonds ainsi obtenus sont ensuite prêtés aux pays en développement à des taux raisonnables et servent à financer des projets et des programmes de réforme ayant de bonnes chances de réussite.

Malgré l'hésitation de Lord Keynes devant les noms donnés aux deux institutions, le FMI n'est pas une banque et ne sert pas d'intermédiaire entre investisseurs et bénéficiaires. Cela ne l'empêche pas d'avoir à sa disposition d'importantes ressources. Ses ressources proviennent des souscriptions versées par les pays membres, c'est-à-dire, en quelque sorte, des cotisations payées par les pays membres du FMI. Chacun d'entre eux verse dans cette réserve un montant proportionnel à la taille et à la vigueur de son économie (les pays riches cotisent davantage, les pauvres, moins).

## **Sect.3 – Les conditions de prêts**

### **a) Pour la banque mondiale**

La Banque mondiale ne prête ni aux pays riches ni aux particuliers. Ne peuvent être emprunteurs que les gouvernements de pays en développement solvables. Plus le pays est pauvre, plus il pourra bénéficier de conditions d'emprunt favorables. Les pays en développement dont le produit national brut (PNB) par habitant dépasse 1.305 dollars peuvent emprunter auprès de la BIRD. (Le PNB par habitant est une notion moins intimidante qu'il n'y paraît : il est égal à la valeur des biens et des services produits dans un pays pendant une année, divisée par le nombre d'habitants, et sert à mesurer la richesse nationale.) Les prêts de la BIRD, assortis d'un taux légèrement supérieur au taux du marché auquel la Banque se procure ses ressources, sont généralement remboursables sur une période de 12 à 15 ans. L'IDA, en revanche, ne prête qu'aux

gouvernements des pays en développement très pauvres dont le PNB par habitant est inférieur à 1.305 dollars; dans la pratique, les crédits de l'IDA sont accordés à des pays ayant un revenu annuel par habitant de moins de 805 dollars. Les prêts de l'IDA sont consentis sans intérêts et assortis d'échéances de 35 ou 40 ans.

### **b) Pour le FMI**

En revanche, *tous* les pays du monde, riches ou pauvres, peuvent prétendre à l'assistance financière du FMI. Pour qu'il soit possible de maintenir un système monétaire international stable et ordonné, il faut en effet que les participants à ce système, quels qu'ils soient, s'acquittent de leurs obligations financières les uns envers les autres. S'ils en sont incapables par manque de réserves de change, ils ont la possibilité, du fait de leur appartenance au FMI, de recourir temporairement à ses ressources financières afin de résoudre ces difficultés, qu'on appelle habituellement des problèmes de balance des paiements. De tels problèmes se posent à tous les pays membres, indépendamment de la taille de leur économie ou du niveau de leur PNB par habitant; c'est ainsi que presque tous les pays membres du FMI, du plus petit pays en développement au plus grand pays industrialisé, ont eu recours au ; FMI, à un moment ou à un autre, pour obtenir une assistance financière afin de les aider à traverser une période difficile. Les concours financiers versés par le FMI doivent normalement être remboursés au cours d'une période de trois à cinq ans et, en tout état de cause, au plus tard au bout de dix ans. Les taux d'intérêt, tout en étant légèrement inférieurs aux taux du marché, ne sont toutefois pas aussi concessionnels que ceux dont sont assortis les crédits de l'IDA. En utilisant les ressources du FMI, les pays membres s'accordent un répit leur permettant de modifier l'orientation de leur politique et de rétablir la croissance sans avoir à recourir à des mesures préjudiciables à l'économie des autres pays membres.

## **Sect. 4 Les rôles des deux institutions**

### **a) La mission de la Banque mondiale**

La Banque mondiale a pour mission d'inciter le développement des pays pauvres par des apports à l'assistance technique et aux financements pour des projets et des politiques permettant à ces pays de réaliser leur capacité économique. Déplus elle considère le développement comme une entreprise de longue haleine.

Pendant les deux premières décennies qui ont suivi sa fondation, la Banque mondiale a consacré les deux tiers de son aide au financement de projets de transport et d'électricité. Au cours des dernières années, concernant les projets d'infrastructure, elle a diversifié ses opérations à mesure qu'elle améliorait, par son expérience, sa connaissance du processus du développement.

La Banque mondiale attache une importance particulière aux projets qui peuvent améliorer directement le sort des plus défavorisés dans les pays en développement. Sa volonté d'encourager la participation directe des plus pauvres à l'activité économique se traduit en particulier par l'octroi de prêts en faveur de l'agriculture et du développement rural, des petites entreprises et de l'aménagement urbain. La Banque mondiale aide les plus déshérités à améliorer leur productivité et leur facilite l'accès aux services essentiels tels que l'eau salubre, l'enlèvement des ordures, les soins de santé, l'aide à la planification familiale, la nutrition, l'éducation et le logement. Elle a aussi modifié son optique dans ses secteurs d'intervention traditionnels. C'est ainsi que, dans le domaine des transports, l'attention est désormais davantage axée sur la construction de routes qui permettent aux exploitants agricoles d'acheminer leurs produits vers les marchés. Les projets de distribution d'électricité et d'installation de réseaux d'éclairage public prévoient de plus en plus la desserte des villages et des petites exploitations agricoles. Les projets industriels mettent davantage l'accent, aujourd'hui, sur la création d'emplois et sur les petites entreprises. Chaque fois que cela est possible, il est fait appel à des techniques de construction à forte intensité de main-d'œuvre. En dehors de l'énergie électrique, la Banque finance la valorisation d'autres sources d'énergie telles que le pétrole, le gaz, le charbon, le bois et la biomasse. La Banque mondiale apporte la plus grande partie de son assistance financière et technique aux pays en développement sous forme de soutien à des projets précis. Bien que leurs prêts ou crédits soient assortis de conditions financières différentes, la BIRD et L'IDA utilisent des critères identiques pour évaluer leurs projets: elles appliquent les mêmes normes pour juger de la viabilité d'un projet. Ce n'est pas sur les caractéristiques d'un projet, mais bien sur la situation économique du pays que l'on se fonde pour décider si c'est la BIRD ou l'IDA qui en assurera le financement. A savoir que depuis de nombreuses années, des pays bénéficiaires de l'IDA changent de statut pour devenir emprunteurs de la BIRD; de même, des pays qui étaient autrefois emprunteurs de la BIRD peuvent désormais se passer de ses ressources. Une vingtaine de pays qui empruntaient autrefois à la BIRD n'ont aujourd'hui plus besoin des ressources de l'institution. Le Japon offre à cet égard un exemple remarquable. Alors que ce pays a été emprunteur de la BIRD pendant 14 ans, c'est aujourd'hui la BIRD qui emprunte d'importants montants sur le marché japonais.

## b) La mission du FMI<sup>13</sup>

Depuis sa création, il y a 50 ans, le FMI a traversé deux phases distinctes. Dans la première, qui s'est terminée en 1973, il a surveillé la mise en place d'un système où les principales monnaies sont généralement devenues convertibles entre elles, supervisé le fonctionnement d'un système de taux de change fixes rattachés à l'or et fourni des financements à court terme aux pays ayant besoin d'une rapide infusion de devises pour maintenir la parité de leur monnaie ou pour ajuster leur économie en fonction de l'évolution de la conjoncture. Les difficultés éprouvées à maintenir un système de taux de change fixes ont provoqué une instabilité financière et monétaire partout dans le monde et amené la collectivité internationale à réexaminer la façon dont le FMI pourrait fonctionner le plus efficacement possible en régime de taux flexibles. Après cinq ans de réflexions et de négociations, de 1973 à 1978, le FMI a entamé, en 1978, la deuxième phase de son histoire avec l'amendement de ses statuts qui, en élargissant ses fonctions, lui a permis de s'attaquer aux problèmes qui ont surgi depuis l'effondrement du système des parités fixes. Ces fonctions sont au nombre de trois.

Premièrement, le FMI continue de demander instamment à ses pays membres de garantir la convertibilité de leur monnaie. Deuxièmement, au lieu de veiller au respect, par les pays membres, de leurs obligations dans le cadre d'un système de taux de change fixes, le FMI joue aujourd'hui un rôle primordial en surveillant les politiques économiques qui influent sur la balance des paiements des pays membres dans le système actuel de taux de change flexibles, tel qu'il a été ratifié. La surveillance permet de détecter un problème de taux de change ou de balance des paiements dès son apparition. Le FMI joue en la matière un rôle principalement consultatif. Il tient des consultations périodiquement (en général, une fois par an) avec chacun de ses pays membres; à l'occasion de ces consultations, il analyse la situation économique du pays, qu'il avertit des problèmes actuels ou potentiels imputables à sa politique, puis il tient l'ensemble de ses pays membres informés de l'évolution de la situation. Troisièmement, le FMI continue de fournir une aide financière à court et à moyen terme aux pays membres qui font face à des difficultés temporaires de balance des paiements. Cette assistance prend habituellement la forme d'un apport de devises convertibles, mises à la disposition de ces pays en difficulté pour accroître

---

<sup>13</sup> F.L. Osunsade. Le soutien du FMI aux programmes d'ajustement africains. Questions et réponses. Publié en français en 1994.

-Joslin Landell-Mills. De l'aide pour les pauvres – Nouvelles facilités d'ajustement structurel au FMI. Publiée en français en 1988.

leurs réserves de change qui s'amenuisent; en contrepartie, le FMI demande aux gouvernements qui utilisent ses ressources de s'engager à mettre en œuvre une réforme des politiques économiques qui sont à l'origine de ces problèmes de balance des paiements. Dans de tels cas, le FMI considère que son rôle en matière de financement est d'aider les pays à adopter un train de vie qui n'est plus au-dessus de leurs moyens, et non pas de subventionner leurs déficits futurs.

En guise d'illustration, prenons l'exemple d'un petit pays à vocation agricole. Pour des raisons de commodité commerciale, les pays ayant ce type d'économie rattachent généralement leur monnaie à une monnaie convertible, comme le dollar E.U. ou le franc français, qui valent tant d'unités de monnaie nationale. Si ce taux de change n'est pas ajusté de temps à autre en fonction de l'évolution des prix relatifs, la monnaie nationale aura tendance à être surévaluée, une unité de monnaie nationale valant, par exemple, un dollar E.U., alors que, sur la base des prix relatifs, il serait plus réaliste de penser qu'elle n'en vaut que la moitié. Les gouvernements, cependant, ont du mal à résister à la tentation de tolérer une surévaluation de leur monnaie; en effet, lorsque la monnaie est surévaluée, les importations coûtent moins cher.

Cette surévaluation rend les exportations du pays plus coûteuses et, par conséquent, moins intéressantes pour les acheteurs étrangers. Il en résulte une chute des recettes d'exportation (les exportations étant trop chères) et un gonflement des dépenses d'importation (les importations étant, en apparence, bon marché et achetées à crédit). En clair, cela signifie que le pays gagne moins, dépense davantage et s'endette. Devant le rétrécissement de leurs débouchés à l'exportation et du fait de la diminution des prix auxquels les offices de commercialisation leur achètent les produits destinés au marché intérieur, les exploitants agricoles finissent par exporter clandestinement leur production, quand ils ne perdent pas, purement et simplement, toute envie de produire. Nombreux sont ceux qui quittent leur exploitation, à la recherche d'un emploi dans les villes surpeuplées où ils vont se trouver au cœur de problèmes économiques et sociaux encore plus graves. Du fait de la baisse de la productivité agricole intérieure, l'État doit en outre consacrer ses maigres réserves de change (maigres, parce que les recettes d'exportation diminuent) à l'achat de denrées alimentaires à l'étranger, ce qui introduit de graves distorsions dans la balance des paiements.

De par sa qualité de membre du FMI, un pays qui se trouve dans une telle impasse peut demander des avis au FMI et solliciter son aide financière. Il peut, en concertation avec le FMI, s'efforcer de supprimer la cause première de ses déséquilibres des paiements en élaborant un vaste programme qui, selon les problèmes spécifiques auxquels fait face le pays en question, pourrait comporter des mesures visant à relever les prix versés aux agriculteurs afin d'encourager la production agricole et d'inverser le mouvement d'exode rural, à abaisser les taux d'intérêt pour

accroître l'offre de crédit, et à ajuster le taux de change afin qu'il reflète le niveau des prix mondiaux, ce qui découragerait les importations et renforcerait la compétitivité des exportations.

La mise en œuvre de telles réformes exige une réorganisation de l'économie qui donne lieu à des perturbations et représente une charge financière: c'est pourquoi le FMI-prête aux pays des ressources qui leur permettent de financer les réformes de politique économique pendant une période transitoire. Pour veiller à ce que ces fonds soient employés de façon la plus productive possible, le FMI suit de près l'évolution de l'économie du pays pendant cette période, en fournissant de l'assistance technique ou d'autres services consultatifs, en cas de besoin.

En plus de l'aide qu'il apporte sous cette forme, le FMI fournit également à ses pays membres des services d'assistance technique dans les domaines suivants : organisation des banques centrales, mise en place ou réforme des systèmes fiscaux et création d'organismes responsables de la collecte et de la publication des statistiques économiques. Il est par ailleurs autorisé à émettre un type particulier d'unité monétaire, dénommée DTS, afin de procurer à ses pays membres des liquidités supplémentaires. Le DTS est considéré comme un actif fiduciaire par les experts et les avoirs en cet instrument peuvent être incorporés dans les réserves monétaires des pays membres ou être utilisés en lieu et place de leur monnaie nationale dans leurs transactions avec les autres pays membres.

Pour conclure, nous venions de découvrir dans ce chapitre que la banque mondiale et le FMI sont les principales institutions convenaient par les pays du monde à financer les projets de développement dans les PMA. Ainsi, plusieurs pays africains dont Madagascar dépendent du financement de la banque mondiale en particulier. La mission des institutions de Bretton Wood vise alors à réduire la pauvreté.des stratégies de lutte contre la pauvreté se sont alors mise en place par les deux institutions sans parler que l'initiative PPTE que nous viendront d'étudier.

## ***Chap. 2 Allègement de la dette ET stratégies de lutte contre la pauvreté dans les pays moins avancés:***

Dans le présent chapitre, nous analyserons, du point de vue des PMA, l'efficacité de l'Initiative PPTE<sup>14</sup>, lancée pour régler le problème de la dette des pays pauvres. En septembre 1996, le comité intérimaire et le comité du développement ont entériné le programme d'action proposé par la banque et le Fonds monétaire international (FMI) pour apporter aux pays pauvres

---

<sup>14</sup> RAFFINOT Marc, Khadija IDLEMOUDIEN, Annulation de la dette extérieure et croissance, une application au cas des pays pauvres très endettés.

très endettés (PPTE) qui justifient d'une bonne performance économique l'aide nécessaire pour ramener leur endettement à un niveau tolérable à moyen terme. D'après l'OCDE, la décision d'intégrer l'Initiative PPTE renforcée dans le cadre plus général du nouveau modèle de partenariat pour le développement a permis de transformer la décision politique d'alléger la dette en une volonté de réformer l'ensemble du système de financements à des conditions de faveur.

## **Sect. 1-Les processus habituels d'allègement de la dette**

### **a) Les beneficiaries de l'IPPTE**

En général, l'Initiative PPTE vise les pays pauvres. Elle définira également les perspectives de croissance et de réduction de la pauvreté dans les PMA qui sont des PPTE. De plus, par le biais de l'IDA, le soutien de l'IPPTE pourrait avoir d'importants effets sur les PMA qui ne sont pas des PPTE. Enfin, il importe de noter que près des trois quarts des PPTE sont des PMA et que le problème des PPTE est rapidement en train de devenir une crise qui touche particulièrement les PMA.

Depuis le milieu des années 70, la communauté Internationale a suscité et appliqué divers moyens pour régler le problème de l'endettement des pays en développement. Dans les pays à revenus moyens, où l'essentiel de la dette était dû à des créanciers commerciaux, le Plan Brady (transformation de la dette en obligations vendues avec une décote) a permis de régler le problème de la dette des années 80. Pour ces pays, le processus a été déterminé par l'évaluation, faite (par le marché, des crédibilités de remboursement, complétée par un calcul de ce que la dette avait déjà rapporté aux créanciers<sup>15</sup>.

Par contre, le processus d'allègement de la dette des pays pauvres, qui était pour l'essentiel une 'dette publique ou garantie par l'Etat et due à d'autres Etats, a nécessité une négociation intergouvernementale plus compliquée. Les créanciers ont cherché à reprendre le maximum des crédits initiaux et à se répartir équitablement la charge de l'allègement.

### **b) Les principaux mécanismes traditionnels d'allègement de la dette**

Les principaux mécanismes d'allègement de la dette des PMA antérieurs à l'Initiative PPTE étaient les suivants:

---

<sup>15</sup> Pour une analyse des enseignements tirés du règlement du problème de la dette des pays pauvres à revenus moyen dans les années 80 et de leur application aux pays pauvres, voir Klein (1997).

- i) rééchelonnement du principal et des intérêts dus aux créanciers du Club de Paris, à des conditions commerciales ou de faveur, le plus souvent sans réduction du stock de la dette;
- ii) application de conditions comparables aux créanciers non membres du Club de Paris;
- iii) annulation de la dette résultant de l'APD bilatérale par transformation des crédits assortis de conditions de faveur en dons;
- iv) réduction de la dette commerciale par le biais du Fonds de désendettement de l'IDA; et
- v) programmes spéciaux appuyés par des donateurs bilatéraux pour permettre aux pays débiteurs de s'acquitter du service de leur dette multilatérale, et notamment le programme «cinquième dimension » de la Banque mondiale, créé en 1988 pour permettre aux seuls pays bénéficiaires de l'IDA de payer les intérêts échus sur des crédits antérieurs de la BIRD, et le Programme d'accumulation de droits du FMI, créé en 1991 pour permettre aux pays d'apurer leurs arriérés envers le FMI<sup>16</sup>.

La majorité des PMA ont exploité ces capacités de désendettement. Beaucoup d'entre eux ont obtenu une annulation au moins partielle de la dette qu'ils avaient accumulée au titre de l'APD. Entre 1978 et 1986, 33 PMA ont bénéficié de mesures rétroactives d'ajustement des conditions de la part de 15 pays du CAD, portant sur des dettes d'une valeur nominale totale de 4,1 milliards de dollars, dont 3 milliards de dollars sous forme d'annulation de la dette (CNUCED, 1986 : 128-134). Entre 1988 et 1998, presque tous les PMA ont bénéficié de telles mesures et, d'après les statistiques relatives aux promesses de don, le montant nominal des dettes annulées était au total de 7,2 milliards de dollars. Il y a eu un peu moins de rééchelonnements dans le cadre du Club de Paris depuis 1990 (51) qu'entre 1980 et 1989 (70), mais le montant total de la dette refinancée a augmenté pour atteindre 14,11 milliards de dollars dans les années 90. Durant les années 90, 22 PMA ont entrepris un rééchelonnement dans le Club de Paris et, dans la plupart des cas, ce n'était pas le premier. En 1998, 12 PMA s'étaient adressés au moins cinq fois au Club de Paris pour restructurer leur dette, et 21 des 29 PMA ayant entrepris un tel rééchelonnement l'avaient fait au moins trois fois. Dix PMA ont bénéficié d'une réduction de leur dette commerciale grâce au Fonds de désendettement de l'IDA. Le montant total de la

---

<sup>16</sup> On trouvera une description intéressante de ces mécanismes dans OCDE(1997).

dette commerciale de PMA annulée au moyen d'opérations de rachat financées par ce Fonds a atteint 1 620 millions de dollars. Cette dette a été rachetée avec une très forte décote (87 à 92%).

Ces mécanismes «traditionnels» ont bien permis d'alléger l'endettement de nombreux PMA, mais ils n'ont pas permis de régler durablement le problème. Pour déterminer l'ampleur de l'allégement de la dette, les créanciers se sont demandé quel était le minimum qu'il fallait consentir pour que le service de la dette restante puisse être assuré sans nouvelle annulation de dettes. Ils ont eu tendance à le sous-estimer systématiquement, ce qui a contribué à alourdir l'endettement. Durant la plus grande partie des années 80, les rééchelonnements dans le cadre du Club de Paris et du Club de Londres ont été faits à des conditions ordinaires, c'est-à-dire avec un différé, d'amortissement relativement court (5 ans), une échéance moyenne (10 ans) et un taux d'intérêt lié à celui du marché. Cela a inévitablement forcé les pays à répéter les opérations de rééchelonnement et entraîné une augmentation du stock de la dette<sup>17</sup>. La communauté internationale a adopté le principe du rééchelonnement à des conditions de faveur en octobre 1988 (Conditions de Toronto), puis a progressivement accru le degré de libéralité avec l'adoption des Conditions de Londres en décembre 1991, des Conditions de Naples en janvier 1995, et enfin des Conditions de Lyon en 1998.

## Sect.2-Les innovations apportées à l'Initiative PPTE

En général, les innovations de l'IPPTTE se sont présentées en 3 étapes :

Premièrement, elle agrandit l'éventail des dettes pouvant faire l'objet d'un allégement, en y incluant la dette multilatérale. Cette innovation consiste à reconnaître la nécessité d'un mécanisme plus officiel de réduction de la dette multilatérale. Avant l'Initiative PPTE, lorsque certains créanciers avaient de plus en plus de mal à payer leurs dettes, la seule chose que la Banque mondiale et le FMI pouvaient faire était de leur accorder de nouveaux crédits, c'est-à-dire à continuer de leur prêter pour qu'ils puissent assurer le service des dettes anciennes. La dette multilatérale a fini par peser très lourd dans les PMA; en 1998, elle représentait plus de 60% de la dette totale à long terme.

Deuxièmement, l'Initiative a un objectif explicite de viabilité de la dette: si les mécanismes traditionnels d'allégement de la dette ne permettent pas de ramener l'endettement à un niveau supportable, la communauté internationale s'engage à prendre des mesures supplémentaires. On considère que l'endettement d'un pays est viable si l'on peut s'attendre à ce qu'il s'acquitte intégralement des obligations actuelles et futures de service de la dette sans devoir

---

<sup>17</sup> DASEKING et POWELL (1999), la description de la situation dans les années 80.

recourir à de nouvelles mesures d'annulation ou de rééchelonnement des dettes ou à l'accumulation d'arriérés, et sans que cela compromette trop sa croissance (Boote et al., 1997 : 126). Toutefois, le choix des critères employés pour déterminer si la dette est viable est essentiel. Plus le seuil de viabilité est bas, plus le pays endetté a des chances d'échapper durablement au cercle vicieux de l'endettement, mais plus le désendettement sera coûteux pour les créanciers.

Dans le cadre de l'Initiative, le seuil de viabilité de la dette est déterminé par un ratio valeur actuelle de la dette/exportations ou recettes publiques<sup>18</sup>. La valeur actuelle est égale à la somme des obligations futures actualisées par application d'un taux d'intérêt commercial de référence. Le calcul est fait pour chaque pays à un moment précis et, ensuite, on estime de combien il faudrait réduire les obligations futures pour que l'endettement soit viable. Au départ, le seuil valeur actuelle de la dette/exportations considéré comme viable était fixé à 200-250%, mais, à la suite du renforcement de l'Initiative annoncé au Sommet du G-8 tenu à Cologne en juin 1999, il a été ramené à 150%. En ce qui concerne le ratio valeur actuelle de la dette/recettes (budgétaires, le seuil a aussi été abaissé de 280 à 250%, et les critères secondaires qui déterminent si un pays peut bénéficier de l'Initiative ont été ramenés de 40 à 30% pour ce qui est du ratio exportations PIB et de 20 à 15% pour ce qui est du ratio recettes PIB. La charge de la réduction des obligations futures nécessaire pour ramener les ratios dette/exportations et dette/recettes à un niveau supportable est répartie entre les créanciers au prorata de leur part de la valeur actuelle de la dette au point de décision, mais les créanciers sont libres de choisir les modalités de cette réduction. L'allégement est réparti sur toutes les échéances futures et le délai nécessaire pour que l'intégralité de la réduction de la dette soit réalisée peut atteindre 20 ans.

Troisièmement, l'Initiative PPTE a introduit de nouvelles sources et de nouveaux mécanismes de financement de l'allégement de la dette, notamment des ventes d'or du FMI, qui permettent à la Banque mondiale et aux autres institutions multilatérales d'employer certaines de leurs ressources propres, et la création d'un fonds d'affectation spéciale auquel les donateurs bilatéraux peuvent verser des contributions pour aider les institutions multilatérales à réduire les dettes.

---

<sup>18</sup> On dit souvent, mais à tort, valeur actuelle « nette » de la dette. Pour une analyse importante de ce point, voir Cosio-Pascal (1997).

### **Sect. 3- L'élaboration du DSRP au remplacement du DCPE en 2000**

Aujourd'hui, les réformes sont beaucoup plus axées sur la réduction de la pauvreté et les pays doivent chercher à mener des politiques macroéconomiques, structurelles et sociales complémentaires. Cela représente non seulement une réorientation importante, mais aussi un élargissement notable de la conditionnalité. Comme aucune des conditions antérieures n'a été supprimée, les pays qui veulent bénéficier de l'Initiative PPTE doivent assumer des conditions encore plus rigoureuses qu'auparavant.

Cette réorientation au profit de la lutte contre la pauvreté est illustrée de façon particulièrement frappante par le fait que la FASR (Facilité d'ajustement structurel renforcée) a cédé la place à un nouveau mécanisme, appelé Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), entré en vigueur en novembre 1999. Son objectif est d'appuyer des programmes visant à renforcer durablement la balance des paiements des pays pauvres et de promouvoir une croissance soutenue conduisant à une élévation du niveau de vie et à un recul de la pauvreté. Les programmes en question seront définis dans des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), qui remplaceront les documents-cadres de politique économique (DCPE) sur lesquels s'appuyaient les programmes FASR<sup>19</sup>.

En principe, chaque pays devrait élaborer un DSRP tous les trois ans et établir un rapport intérimaire tous les ans pour actualiser sa stratégie. Ces documents sont censés refléter la situation de chaque pays, mais ils devraient probablement tous contenir une description de la nature et de la répartition géographique de la pauvreté, une analyse des obstacles macroéconomiques, structurels, sociaux et institutionnels qui s'opposent à une accélération de la croissance et de la réduction de la pauvreté, des objectifs à long terme en matière de réduction de la pauvreté, avec des points de repère annuels ou semestriels sur trois ans pour différents indicateurs, un plan d'action définissant les mesures prioritaires à prendre pour accélérer la croissance et lutter contre la pauvreté, en tenant compte de ce qu'on sait des liens entre les différentes politiques, de l'ordre dans lequel il convient de les mettre en œuvre et de la contribution que devrait apporter chaque mesure à la réalisation des objectifs intermédiaires, et un cadre macroéconomique intégrant les priorités énoncées dans le plan d'action pour accélérer la croissance et réduire durablement la pauvreté. Les DSRP devraient être expressément liés aux objectifs internationaux de réduction de la pauvreté, d'éducation, de santé et d'égalité des sexes.

---

<sup>19</sup> L'exposé qui suit se fonde sur FMI (1999), et le débat en cours au sujet des DSRP est décrit dans FMI /IDA (1999b).

Les conditions prévues dans les arrangements conclus dans le cadre de la FRPC serviront à évaluer la réalisation des objectifs prévus par le DSRP, qui devrait comporter un cadre macroéconomique quantitatif à moyen terme; des repères trimestriels précis, découlant de ce cadre, seraient intégrés dans le programme appuyé par la FRPC. Le suivi macroéconomique devrait se faire comme à l'accoutumée, avec des objectifs intermédiaires concernant la situation budgétaire et monétaire et les comptes extérieurs. Les conditions relatives aux réformes structurelles seraient inspirées des mesures contenues dans le DSRP. On pourrait prévoir un échéancier des principales mesures devant être prises par le gouvernement sur une période de trois ans qui, s'il est suffisamment détaillé, fournirait une base pour contrôler les prêts et permettrait d'accélérer les négociations visant à préciser les conditions des décaissements de la FRPC et de l'IDA. On pourrait aussi améliorer le ciblage et l'efficacité des conditions en réduisant les chevauchements entre les conditions imposées par le Fonds et celles imposées par la Banque et en précisant, pour chaque condition, si c'est la banque ou le Fonds qui sera chargé d'aider le gouvernement à formuler sa I politique et d'en contrôler la mise en œuvre.

La modification de la teneur des conditions est complétée par une modification des modalités de négociation de ces conditions. Le DSRP est conçu comme un document «appartenant » aux pays bénéficiaires, qui doit être élaboré au moyen d'un processus participatif ouvert à la société civile, aux autres parties prenantes nationales et aux organes élus. On entend dans ce contexte par « appropriation» le fait que c'est le gouvernement qui doit prendre l'initiative d'élaborer le DSRP et animer le processus participatif (lequel est censé améliorer le respect des obligations redditionnelles) et la rédaction du plan d'action. Comme le montre la comparaison entre les documents requis pour les programmes FASR et pour les programmes FRPC, la modification essentielle a consisté à confier aux autorités du pays la responsabilité d'élaborer le DSRP, alors que le DCPE était établi par les institutions internationales mais les autorités peuvent toujours faire appel à des experts extérieurs,

Notamment ceux du Fonds et de la Banque, s'il y a lieu. Une fois arrêté, le DSRP est soumis aux Conseils du Fonds et de la Banque, qui doivent l'entériner pour que le Fonds puisse approuver un arrangement FRPC ou un examen au titre de cet arrangement. Le DSRP est accompagné d'une brève évaluation faite par les services du Fonds et de la Banque qui recommandent son approbation ou son rejet, en tant que base pour l'octroi par le Fonds et la Banque de crédits assortis de conditions de faveur aux pays concernés. Cette évaluation devrait comprendre une description du processus participatif appliqué pour élaborer la stratégie, mais la recommandation de rejeter ou d'accepter le DSRP ne dépend pas de ce processus.

**SECT.4-MODIFICATIONS DES DOCUMENTS REQUIS DU FAIT DU REMplacement DE LA FASR  
PAR LA FRPC**

<i>Document</i>	<i>Périodicité</i>	<i>Auteur</i>	<i>Destinataire</i>
<b>A. Documents requis pour un arrangement FASR</b>			
Document-cadre de politique économique	Annuelle	Etabli conjointement par le Fonds et la Banque; document du pays	Conseils du Fonds et de Banque; publié dans la pluparts des pays
Lettre d'intention (peut comprendre un exposé politique commerciale)	A chaque demande d'arrangement ou réexamen	Etablie conjointement par Fonds et le pays; document du pays	Conseil du Fonds; publié par la plupart des pays
Mémorandum des services Fond	A chaque demande d'arrangement ou réexamen	Est rédigé par les services Fonds	Conseil du Fonds
<b>B. Documents envisagés pour les arrangements FRPC</b>			
Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)	DSRP tous les trois ans; rapport intérimaire chaque année	Document du pays, établi en consultation avec la société civile et les bailleurs de fonds, avec l'aide des services du Fonds et de la Banque	Document public; doit être approuvé par le Fonds et la Banque; peut être employé par donateurs pour mobiliser de l'aide
Evaluation du DSRP par services du Fonds et de Banque	Pour chaque rapport intérimaire et pour les DSRP intérimaires	Etabli conjointement par les services du Fonds et de la Banque	Conseils du Fonds et de Banque; doit être publié
Lettre d'intention (peut comprendre un exposé de politique commerciale)	A chaque demande d'arrangement ou réexamen	Etablie conjointement par le pays et le Fonds; document pays	Conseil du Fonds; publiée dans la plupart des pays
Rapport des services du Fonds	A chaque demande d'arrangement de réexamen	Etabli par les services Fonds	Conseil du Fonds

*Source : FMI, [www.imf.org/external/np/pdr/prsp/poverty2.htm](http://www.imf.org/external/np/pdr/prsp/poverty2.htm).*

La possibilité d'obtenir un allégement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE et des crédits assortis de conditions de faveur de la Banque et du Fonds est liée à l'élaboration d'une stratégie de réduction de la pauvreté. A titre transitoire, pour parvenir au point de décision dans le cadre de l'Initiative PPTE, un pays pourra se contenter de présenter un DSRP intérimaire, dans lequel le gouvernement s'engage d'élaborer un DSRP complet et donner un plan à cet effet, de façon que l'allégement de la dette ne soit pas trop retardé par le temps nécessaire pour l'élaboration d'une stratégie appartenant vraiment au pays et résultant d'un véritable processus participatif. On a aussi prévu des dispositions spéciales pour une application rétroactive aux pays qui ont déjà atteint le point de décision dans le cadre de la première Initiative PPTE. Toutefois, en règle générale, pour obtenir l'approbation d'un nouvel arrangement FRPC ou le réexamen d'un arrangement existant, et pour atteindre le point de décision ou d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTE, il faudra que le pays ait présenté un DSRP, un DSRP intérimaire ou un rapport annuel sur l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté, qui ait été appuyé par l'évaluation conjointe des services du Fonds et de la Banque et entériné dans ses grandes lignes par les Conseils des deux institutions au cours des 12 mois précédents. En outre, tous les pays qui voudront emprunter des sommes importantes ou obtenir un crédit à l'ajustement devront aussi présenter un tel document.

### Sect.5 -Les limites de la conditionnalité

Du point de vue des créanciers, il est essentiel d'imposer des conditions et de contrôler leur respect pour éviter de récompenser des politiques mal conçues, limiter le risque moral et faire en sorte que les bénéficiaires mettent en place le cadre nécessaire pour que l'allégement de la dette serve avant tout à promouvoir la croissance et la réduction de la pauvreté. Les pays débiteurs acceptent généralement le principe de la conditionnalité, mais la teneur exacte des conditions et les modalités de leur mise en œuvre peuvent être coûteuses, tant pour les créanciers que pour les débiteurs, et le mécanisme d'administration internationale d'un processus de réduction de la pauvreté peut avoir des effets pervers<sup>20</sup>.

Le risque d'effets pervers est particulièrement grand lorsque les conditions imposées aux pays divergent de ce qui serait nécessaire pour promouvoir l'accumulation de capital, l'efficience économique, un développement durable et une intégration profitable dans l'économie mondiale.

---

<sup>20</sup> Pour une récente analyse critique des effets négatifs de la conditionnalité de la deuxième initiative PPTE , voir Killick(2000).

La nouvelle approche préconisée pour l'élaboration du DSRP réduit considérablement le risque de voir imposées des conditions types inadaptées à la situation du pays, en particulier si on lui laisse une marge de manœuvre suffisante pour élaborer une stratégie novatrice, mais quelques autres risques subsistent.

Premièrement, même si les conditions sont véritablement le fruit d'un processus participatif piloté par le pays bénéficiaire, ce dernier sera tenu en laisse pendant quatre à six ans, voire plus, avant que l'allégement de la dette soit irrévocable et inconditionnel. Durant cette période, les politiques mises en œuvre et les résultats obtenus seront fréquemment contrôlés. Le gros inconvénient de cette approche est qu'elle accroît l'incertitude et l'imprévisibilité. Du fait que l'allégement de la dette est subordonné au résultat de la lutte contre la pauvreté, le volume de l'aide risque de diminuer, ou les décaissements d'être différés, et la crise de financement qui en résulterait peut faire dérailler tout le processus (Deus-Fournier, 1999). Cette conditionnalité assortie d'une longue période de surveillance étroite ne permet pas d'appliquer le genre de thérapie de choc que permettrait une réduction massive et immédiate de la dette et qui aurait des effets stimulants sur la croissance en amenant le secteur privé à modifier ses anticipations.

Deuxièmement, le respect des conditions associées à la réforme et auxquelles l'allégement de la dette est subordonné implique un coût de transaction élevé. Si les conditions imposées sont judicieuse, ce coût peut être considéré comme un investissement mais, comme la communauté internationale a décidé de donner la priorité à la lutte contre la pauvreté, les PMA doivent faire un nouvel apprentissage. La production d'un DSRP est un processus extrêmement et, pour arriver au point de décision, les pays devront mener une concertation très longue et complexe, tant sur le plan intérieur (avec la société civile) que sur le plan extérieur (avec les institutions de Betton Wood, les banques régionales et les donateurs), afin de forger un consensus au sujet des priorités, des politiques optimales et des instruments propres à réduire la pauvreté, ainsi qu'au sujet des indicateurs et objectifs à employer pour évaluer les efforts faits par le pays. La Banque mondiale et le FMI estiment qu'on peut élaborer une stratégie complète de réduction de la pauvreté en deux ans, mais l'Ouganda, qui est un pionnier en la matière, travaille à sa stratégie depuis cinq ans. Malgré cela, la Banque et le Fonds considèrent qu'il doit fournir de nouvelles estimations du coût des programmes de réduction de la pauvreté et renforcer les liens entre les dépenses de lutte contre la pauvreté et les indicateurs de pauvreté.

Troisièmement, les conditions associées à l'Initiative PPTE ont un effet paradoxal, à savoir que plus les réformes conduites durant les trois premières années qui précèdent le point de décision ne permettent d'accroître les exportations, plus l'allégement de la dette auquel le pays a droit ne diminue. Cela est dû au fait que les pays doivent avoir obtenu de bons résultats pendant

trois ans dans le cadre d'un programme appuyé par le FMI et la Banque et que le niveau de l'allégement de la dette est déterminé par le ratio valeur actuelle de la dette/exportations, sur la base des exportations de ces trois années. Par conséquent, plus le pays exporte, moins la dette sera réduite. En outre, si l'amélioration des résultats à l'exportation est telle que le ratio tombe à un niveau auquel on considère que la dette est viable après mise en œuvre intégrale des mécanismes traditionnels d'allégement de la dette, le pays perd le droit de bénéficier de l'Initiative PPTE, ce qui est arrivé au Bénin dans le cadre de la première Initiative PPTE<sup>21</sup>.

## Sect.6 -Les couts et retombées de l'IPPT

### a) Porté de l'allègement de la dette

Les Principes fondamentaux de l'Initiative étaient que l'allègement de la dette devait bénéficier en priorité aux pays les plus pauvres dans lesquels le surendettement peut être un obstacle considérable au développement. Dans l'application de ce principe, on aurait dû logiquement tenir compte des problèmes spécifiques des PMA, il conviendrait de faire une analyse de la viabilité de la dette de tous les PMA pour déterminer leurs besoins. Ainsi, le Malawi, qui à l'origine était considéré comme un pays surendetté mais ne pouvant pas bénéficier de l'Initiative PPTE, a été admis à en bénéficier, de même que la Gambie. Des pays comme le Cambodge et les Comores ont un ratio dette/exportations qui dépasse le seuil retenu pour l'application de l'Initiative. En outre, si l'on ne tient pas compte des envois de fonds des travailleurs émigrés ni des réexportations pour calculer ce ratio, il se peut que plusieurs autres PMA dépassent ce seuil.

Pour la plupart des PMA considérés comme PPTE, le temps nécessaire pour atteindre le point de décision pose un problème majeur. Seuls quatre des 28 pays considérés comme surendettés (Mauritanie, Mozambique, Ouganda et République-Unie de Tanzanie) avaient atteint le point de décision en juillet 2000 et un seul (Ouganda) avait atteint le point d'achèvement. Les trois autres pouvaient bénéficier d'une aide intérimaire et devaient atteindre le point d'achèvement en 2000 (Mozambique et République-Unie de Tanzanie). En outre, trois autres PMA (Bénin, Burkina Faso et Mali) avaient déjà atteint le point de décision dans le cadre de la première Initiative PPTE et la deuxième Initiative s'appliquait à eux rétroactivement; ils devaient atteindre le nouveau point de décision pendant la deuxième moitié de 2000. De plus, les services

---

<sup>21</sup> Toutefois la situation du Bénin a été réexaminée dans le cadre de la deuxième initiative PPTE et un programme de désendettement a été lancé le 18 juillet 2000.

de la Banque et du Fonds sont déterminés à faire tout leur possible pour que dix autres PPTE, dont sept PMA, atteignent le point de décision avant la fin de 2000.

Il y avait 14 PMA dont la dette extérieure est considérée comme excessive même après l'application des mécanismes traditionnels de désendettement mais qui n'atteignaient pas le point de décision avant la fin de 2000. Treize d'entre eux demandaient à bénéficier de l'Initiative PPTE, mais seuls deux de ces 13 étaient considérés comme répondant aux conditions requises en juin 2000. Huit de ces pays n'appliquent pas un programme appuyé par le Fonds et la Banque (bien qu'ils aient déjà mis en œuvre par le passé des programmes FASR), ce qui est une des conditions. En Principe, ils perdaient tout droit de bénéficier d'une annulation de leur dette s'ils ne lancent pas un tel programme avant la fin de l'année 2000. Enfin, trois pays (Libéria, Somalie et Soudan) sont considérés comme des cas à part en raison des difficultés que pose le traitement des arriérés considérables qu'ils ont accumulés et de l'insuffisance des données.

#### **b) Estimation du coût de l'Initiative pour les créanciers**

D'une part, du point de vue des créanciers, le Fonds et la Banque calculent le coût "mander du désendettement en déduisant des paiements futurs normalement prévus (principal et intérêts) le service de la dette qui subsistera après l'application de l'Initiative PPTE. Il est impossible d'estimer avec précision, à partir des données publiées, la part des PMA dans le coût total de l'Initiative PPTE. A titre de comparaison, rappelons que le montant des dettes auxquelles les banques privées ont renoncé dans le cadre du Plan Brady a été estimé en 2000 à plus de 60 milliards de dollars en termes nominaux. Pour déterminer le coût réel de l'annulation des dettes prévue dans l'Initiative PPTE, il faut aussi voir dans quelle mesure les créances peuvent être considérées comme recouvrables. Certains pays ont déjà déprécié leurs créances, considérant qu'elles risquent de ne jamais être remboursées.

#### **c) Allègement de la dette pour les pays débiteurs**

D'autres part du point de vue du débiteur, l'important est de savoir si le désendettement suffira à desserrer l'étau qui entrave l'investissement et à éviter que le service de la dette n'absorbe une trop forte proportion des recettes de change et des dépenses publiques. En outre, il est essentiel qu'une proportion suffisante d'allégement de la dette soit concentrée en début de période et que le désendettement ait des effets positifs sur les anticipations du secteur privé, et ait un impact immédiat sur le niveau effectif du service de la dette, de façon à donner un bol d'oxygène au secteur public, dont l'asphyxie limite les investissements productifs et les efforts de réduction de la pauvreté.

Le Mozambique est le pays qui a bénéficié de l'allégement le plus important : les créances annulées représentent 1,97 milliard de dollars en valeur actuelle et 4,3 milliards de dollars en valeur nominale, ce qui devrait réduire de 116 millions de dollars par an le service annuel moyen de sa dette sur la période 2000-2005. Quand au cas de la République-Unie de Tanzanie, qui devait atteindre le point d'achèvement en 2001, la réduction du service annuel de la dette devait être de 94 millions de dollars et la valeur actuelle des créances annulées de 2 milliards de dollars. Enfin, dans le cas de la Mauritanie, qui devait atteindre le point d'achèvement en 2002, la réduction du service annuel de la dette devrait être de 25 millions de dollars par an entre 2000 et 2002 et de 49 millions de dollars par an entre 2003 et 2005, la valeur actuelle des créances annulées étant de 622 millions de dollars.

Ces chiffres relatifs à l'allégement du service de la dette annuelle sur la période 2000-2005 étaient des estimations qui dépendent des hypothèses retenues en ce qui concerne la date du point d'achèvement et la façon dont les créanciers réduisent leur part de la valeur actuelle de la dette . Par convention, la Banque mondiale et le FMI ne tiennent pas compte, pour estimer le coût de l'Initiative PPTE pour les créanciers, de l'allégement de la dette résultant des mécanismes traditionnels (Conditions de Naples) qui serait accordé en même temps afin de ramener les obligations futures à un niveau supportable. Cet allégement aurait certainement pour effet d'accroître le montant total de la réduction de la dette. Toutefois, pour ce qui est de l'Initiative PPTE elle-même, les chiffres ci-dessus sont probablement plus optimistes que pessimistes.

### **c-1) -Les problèmes causés par l'allégement de la dette dans le renforcement de l'IPpte auprès de quelques PMA**

#### **1) Les limites de l'IPpte**

En effet, les estimations postulent que l'Initiative sera suffisamment financée et que l'allégement de la dette qui devait en résulter était bien réel. Toutefois, cela soulève deux problèmes.

Premièrement, le renforcement de l'Initiative PPTE suppose que tous les financements nécessaires pour alléger la dette multilatérale, que les institutions internationales de financement ne peuvent pas annuler directement, étaient obtenus. 85% des engagements irrévocables d'allégement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE devaient être consentis avant la fin de l'année 2000, mais les institutions Internationales de financement ne peuvent prendre des engagements irrévocables que si le financement est garanti. Or, de nombreux créanciers, et en

particulier les créanciers multilatéraux et les petits créanciers bilatéraux, avaient du mal à déterminer quelle était leur part du financement, en raison de contraintes budgétaires et autres.

Deuxièmement, l'allégement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE est subordonné à l'octroi, par les autres créanciers, d'un traitement comparable à celui accordé par les créanciers du Club de Paris. En juin 2000, aucun des pays n'ayant atteint le point de décision dans le cadre de l'Initiative renforcée n'avait obtenu l'assurance qu'il recevait cette aide additionnelle.

Quand on a estimé le coût (pour les financiers) et le gain (pour les débiteurs) en faisant la différence entre ce que les pays auraient dû payer après la mise en œuvre des mesures traditionnelles d'allégement de la dette et ce qu'ils devront payer après l'application de l'Initiative PPTE, bon nombre des pays concernés n'ont pas pu s'acquitter de toutes leurs obligations contractuelles et ont donc accumulé des arriérés. Dans certains cas ils se pouvaient donc que ce que les pays étaient censés verser après l'application de l'Initiative PPTE dépassait ce qu'ils versaient effectivement avant.

Pour certains pays, le service de la dette après le point d'achèvement dans le cadre de la première Initiative PPTE dépassait ce qu'ils ont effectivement payé entre 1993 et 1998. Avec l'Initiative renforcée, le service ultérieur de la dette était inférieur à ce qui a été effectivement payé pour les  $\frac{3}{4}$  des pays emprunteurs, la différence atteignant 40% si les annulations de dette envers la Banque mondiale et le FMI sont concentrées sur les cinq premières années. Toutefois, dans le cas du Mali, les paiements dus après le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative renforcée dépassaient de 20% ce qui a été effectivement payé entre 1993 et 1998 s'il n'y a pas de concentration de l'allégement de la dette multilatérale dans les premières années, et de 7% s'il y a concentration.

Le Mali n'est qu'un exemple, mais il ne faut pas oublier que de nombreux PMA susceptibles de bénéficier de l'Initiative PPTE avaient accumulé des arriérés entre 1994 et 1998. Pour ces pays, les avantages résultant de l'Initiative, c'est-à-dire la différence entre les paiements contractuels après mise en œuvre des différents mécanismes d'allégement et les paiements effectifs, pouvaient bien être illusoires. S'ils s'acquittaient de leurs obligations après l'Initiative, ils n'obtenaient aucune ressource additionnelle pour accroître leur capacité de production et lutter contre la pauvreté. Au contraire, ils payaient en fait plus qu'avant.

Même dans le cas des pays dont le service de la dette après mise en œuvre de l'Initiative PPTE était moins élevé que ce qu'ils payaient effectivement auparavant, les ressources libérées sont modestes comparées au montant total de l'aide. La réduction moyenne du service annuel de la dette jusqu'en 2005, par rapport à ce qui a été effectivement payé entre 1993 et 1998, ne représente que 6 à 8% de l'APD nette reçue en 1997 dans le cas du Burkina Faso, du

Mozambique et de l'Ouganda. D'après de récentes estimations portant sur l'ensemble des pays bénéficiaires de l'Initiative PPTE, l'économie résultant de la mise en œuvre de l'allégement ne représentait qu'environ un dixième du total des flux de ressources nette.

## **2) Les liens entre l'allégement de la dette et la réduction de la pauvreté**

Un objectif essentiel de l'Initiative PPTE renforcée est de lier davantage le désendettement à la lutte contre la pauvreté. A cet effet, on peut envisager deux approches générales.

### **2-1 L'approche direct**

La première, c'est-à-dire l'approche directe, consiste à se fonder sur des critères de bien-être pour déterminer l'ampleur et la rapidité du désendettement. La deuxième approche, indirecte, consiste à déterminer l'ampleur et la rapidité du désendettement en se fondant sur des critères de viabilité de la dette, tout en concevant le processus d'allégement de la dette de façon à ce qu'il favorise la réduction de la pauvreté. L'approche retenue dans le cadre de l'Initiative PPTE est la seconde, ce qui n'est pas nécessairement un mauvais choix. Toutefois, il est faux d'affirmer que le *seul* moyen de lier solidement l'allégement de la dette à la réduction de la pauvreté est de veiller à ce que le désendettement résultant de l'Initiative PPTE fasse partie intégrante d'un effort plus général de réduction de la pauvreté axé sur des résultats (FMI/IDA, 1999b : 19).

En outre, une comparaison succincte de l'Initiative PPTE avec d'autres propositions fondées sur la première approche montre que la seconde se traduira probablement par un allégement de la dette moins important, plus lent et bénéficiant à un nombre réduit de pays<sup>22</sup>. C'est peut-être pour cela que l'Initiative PPTE renforcée a été accueillie avec un mélange de louanges et de scepticisme.

### **2-2 L'approche indirect**

Par l'approche indirecte, l'Initiative PPTE renforcée vise à lier davantage l'allégement de la dette à la lutte contre la pauvreté, d'une part en incitant les gouvernements à adopter des réformes économiques favorables aux pauvres (par le biais des nouvelles conditions et du processus d'élaboration du DSRP) et d'autre part en faisant en sorte que les ressources libérées grâce au désendettement soient affectées à des dépenses de santé et d'éducation ainsi qu'à des mesures de lutte contre la pauvreté. Ce deuxième aspect est important sur le plan politique car il permet d'atténuer un des reproches les plus virulents adressés à la première

---

<sup>22</sup> Parmi les propositions intéressantes fondées sur l'approche directe, on peut mentionner CAFOD(1998) et Sachs et al. (1999).

Initiative PPTE, qui consistait à comparer le service de la dette et les dépenses sociales. Toutefois, c'est le premier qui aura probablement le plus d'impact sur la réduction de la pauvreté.

Pour cela, on distingue deux raisons:

Premièrement, l'ampleur des ressources additionnelles qui seront libérées grâce à l'Initiative PPTE renforcée reste très modeste, en particulier à moyen terme. D'après les données de l'IDA et du FMI sur le niveau récent et la projection du service de la dette et des dépenses sociales dans certains pays africain comme au Mali, en Mauritanie et en République-Unie de Tanzanie sur la période 1995-2002, le service contractuel de la dette représentait 112% des dépenses sociales au Mali entre 1995 et 1997, 184% en Mauritanie en 1997 et 1998 et 228% en Tanzanie entre 1995/96 et 1997/98. Ces ratios devaient chuter de façon spectaculaire dès que ces pays commençaient à recevoir une aide au titre de l'Initiative PPTE. Selon l'IDA et le FMI, ils devaient tomber à 43% au Mali en 2000-2001 et à 76% en Mauritanie entre 2000 et 2002. Toutefois, le service de la dette effectivement acquitté avant le lancement de l'Initiative ne représentait que 59% des dépenses sociales au Mali, 115% en Mauritanie et 75% en Tanzanie. Par conséquent, la différence introduite par l'Initiative PPTE, par rapport à ce qui était effectivement payé auparavant, ne représente que 13,6 millions de dollars dans le cas de la République-Unie de Tanzanie et 7,1 millions de dollars dans le cas de la Mauritanie, et dans le cas du Mali elle est négative.

Deuxièmement, afin de faire reculer la pauvreté, l'accroissement des dépenses sociales est insuffisant<sup>23</sup>. Il est très difficile de faire en sorte que les dépenses sociales bénéficient vraiment aux plus pauvres et, même si l'on y parvient, une réduction durable de la pauvreté dépend de la croissance, de la création d'emplois et des gains de productivité. L'affectation des modestes ressources libérées par l'Initiative PPTE à des dépenses sociales pourra peut-être soulager temporairement la pauvreté, mais sans doute pas la réduire durablement.

En bref, le présent chapitre montrait que, pour les Pays Moins Avancés, on attend beaucoup trop de la mise en œuvre de l'IPPTA renforcée. Ainsi, il est peu probable que l'initiative permette aux bénéficiaires de résoudre durablement leurs problèmes de surendettement sauf s'ils obtiennent une croissance forte et durable (GAO, 2000 : 9). Malheureusement, elle n'est pas conçue de façon à vraiment mettre en place les conditions nationales et internationales d'une telle croissance.

---

<sup>23</sup> Pour une analyse très fine de cette affirmation : Voir Heller et Schiller(1999).

Cette seconde partie nous fait connaitre d'une part les institutions de Bretton Wood : leurs raisons d'être, leurs sources de financement, leurs conditions de prêt, et leurs rôles. D'autre part cette partie parle également dans son second chapitre de l'allègement de la dette et de la stratégie de lutte contre la pauvreté. En plus, ce chapitre nous fait découvrir également de la notion d'IPPTE comme les innovations apportés par l'IPPTE, les limites de la conditionnalité, et les couts et retombées de l'IPPTE. On se demande alors si la solution apportés par les institutions financière internationale pour la lutte ou la réduction de la pauvreté dans le but d'alléger la dette des pays pauvres est-elle vraiment efficace ?

## **CONCLUSION**

La présente étude a permis d'identifier les relations entre l'endettement extérieur et la lutte contre la pauvreté à Madagascar et dans quelques pays africains aux alentours de l'année 2000. La considération qu'il existe un lien entre la dette et la pauvreté d'un pays, nous permet d'établir les différentes relations avec l'endettement extérieure telles que : l'endettement et la situation sociale, l'endettement et les indicateurs économiques, l'endettement et ses effets sur l'investissement dans les PMA, etc.

Malgré l'augmentation des dons et l'accroissement de la dette extérieure, Madagascar et d'autres pays africains n'ont pas réussi à échapper à une crise d'insolvabilité. Cette crise d'insolvabilité est due à plusieurs facteurs comme : la diminution réelle des ressources l'Etat (dégradation du taux de pression fiscal), la faiblesse de la productivité des investissements publics, et la dépréciation de l'ariary.

Devant ces problèmes subissaient par les pays pauvres , la banque mondiale par l'intermédiaire de l'IDA, a approuvé une initiative multilatérale ( l'IPPTE) qui vise à trouver une solution aux problèmes d'endettement de sorte les reformes engagées par ces pays ne soient pas compromises par une dette extérieure insoutenable.

L'initiative prévoit que les créanciers consentent un allègement supplémentaire aux pays qui ont enregistré une période suffisamment longue de bons résultats économiques pour pouvoir ramener leur endettement à un niveau soutenable.

Mais on constate toujours que certains pays bénéficiaires de l'IPPTE restent encore dans le rang des pays pauvres. Cela prouve que la solution apportée n'est parfaitement efficace pour lutter contre la pauvreté. La question se pose alors : Est- ce- que l'endettement envers les institutions financières internationaux ne fait que renforcer la pauvreté des pays moins avancés ?

## BIBLIOGRAPHIE

- Aninat, E. (2000). Strengthening the focus on poverty reduction, speech given at the Developpement Policy Forum, Berlin, 15 June, 2000.
- Avramovic D. "Economic Growth and External Debt", (1964), The John Hopking press.
- Banque mondiale (2000a). Poverty Reduction Strategy papers: internal guidance note, World Bank Group Operation Policy and Strategy, 21 Janvier, Washington, DC.
- Banque mondiale (2000b). Partners in Transforming Developpement : New Approaches to Developing Country-Owned Poverty Reduction Strategies , mars, Washington ,DC .
- Banque mondiale (1999). HIPC Initiative :Progress Report by The Managing Director of the IMF and The President of The World Bank ,21 avril, Washinton,DC.
- Benedict Clément, Gabriela Inchauste, The Role of Fiscal Policy, par le FMI en2004, sous la direction de Sanjeev Gupta.
- Boote, A.R ET Al. (1997). Debt relief for low-income Countries and the HIPC Debt Initiative. Dans : Iqbal, Z. et Kanbur, R. éd, External Finance for Low-income Countries , FMI,Washington, DC .
- Catherine Patillo, Helène Poirson et Luca, Dette extérieure et Croissance, IMF working paper, 2002.
- CAFOD (1998).A Human Developpement Approach to Debt Relief for the World 'S Poor, September, Londre.
- Cline, W.R (1997). Debt relief for heavily indebted poor countries. Dans: Iqbal, Z. et Kanbur, R. éd., External Finance for Low-income Countries , FMI, Washington, DC.
- CNUCED (1986). Les pays les moins avancés –Rapport 1986, publication des Nations Unies numéro de vente : F. 86. 11. D.7, Genève.
- CNUCED (2000), Les pays les moins avancés – Rapport 2000, publication des Nations Unies, numéro de vente : F. 00.11.D.21, Genève.
- David D. Driscoll. Le FMI et la Banque mondiale –En quoi diffèrent-ils ? Publiée en français en 1994.
- David Ricardo, Des principes de l'économie politique et de l'Impôt, 1817.
- F.L. Osunsade. Le soutien du FMI aux programmes d'ajustement africains. Questions et réponses. Publié en français en 1994.
- John Maynard Keynes, Théorie Générale de l'emploi, de l'intérêt, et de la monnaie, Allemagne 1936.
- Joslin Landell-Mills. De l'aide pour les pauvres – Nouvelles facilités d'ajustement structurel au FMI. Publiée en français en 1988.
- Krugman Paul, Financing forgiving a Debt Overhang, en 1998,, the journal of development Economics, Vol 29, p.253-268.
- Kuznet Simon, Croissance et structure économiques, Modèle tendance actuelle, 1972.
- Maurice Dobl, Economie du bien etre et Economie Socialiste, La Thabana,1995.
- Nayla A.et Alexander Sack, A qui profite la dette des Pays du Sud ?, plateforme dette et développement P.24, 2007.
- Rapports INSTAT, 2008.

-Sachs J. « The debt overhang of developing countries » dans « debt,stabilization and development: Essay in Memory of Carlos Diaz Alejandro”, sous la direction de G. Calvo et al. , Oxford UK, Basil Black Well, (1991).

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>P.6</b>
--------------------------	------------

### **Partie I- Aperçu générale sur la notion d'endettement.**

<b>Chap.1 Aperçu générale sur la notion d'endettement.....</b>	<b>P.10</b>
--	-------------

Sect. I - Concepts et Définitions.....	P.10
--	------

Sect. II – Fondement théorique de l'endettement.....	P.15
--	------

<b>Chap. 2 Les conséquences de l'endettement sur l'économie.....</b>	<b>P.18</b>
--	-------------

Sect. I Endettement, finance publique et ouverture économique.....	P.18
--	------

Sect. II Endettement et situation sociale.....	P.21
--	------

Sect. III Endettement et agrégat économique.....	P.22
--	------

Sect. IV Impact de la dette extérieur sur l'investissement.....	P.25
---	------

<b>Chap. 3 Exemple empirique : cas de Madagascar.....</b>	<b>P.26</b>
---	-------------

Sect. 1 -Historique de l'endettement à Madagascar.....	P.26
--	------

Sect. 2 Le modèle qui détermine la situation du pays en dette extérieure.....	P.28
---	------

Sect. 3 Evolution récente et situation actuelle de la dette malgache.....	P.29
---	------

Sect. 4 Les indicateurs de la dette extérieure publique d'après l'analyse de	
--	--

Sensibilité.....	P.30
------------------	------

### **Partie II -L'endettement des pays pauvres et la lutte contre la pauvreté à l'échelle**

#### **Internationale.**

<b>Chap.1 Les institutions de Bretton Wood.....</b>	<b>P.35</b>
---	-------------

Sect. 1- Les raisons d'être des deux institutions.....	P.35
--	------

Sect. 2 -Les sources de financement de la Banque mondiale et du FMI.....	P.38
--	------

Sect. 3 – Les conditions de prêts.....	P.38
--	------

Sect. 4 Les rôles des deux institutions.....	P.39
<b>Chap. 2 Allègement de la dette et stratégies de lutte contre la pauvreté dans les pays moins avancés.....</b>	<b>P.43</b>
Sect. 1-Les processus habituels d'allègement de la dette .....	P.44
Sect. 2- Les innovations apportées à l'Initiative PPTE.....	P.46
Sect. 3-L'élaboration du DSRP au remplacement du DCPE EN 2000.....	P.48
SECT.4-MODIFICATIONS DES DOCUMENTS REQUIS DU FAIT DU REMPLACEMENT DE LA FASR PAR LA FRPC.....	P.50
Sect.5 -Les limites de la conditionnalité.....	P.51
Sect.6 –Les couts et retombés de l'IPPTE.....	P.53
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>P.60</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>P.61</b>

## ANNEXES :

Madagascar- Montant de la dette extérieure, 2006

<i>Créancier</i>	montant (en Millions de dollars EU)	En % Du PIB	Proportion (En Pourcentage)
Dette extérieure totale	1584.40	28.8	100
Créancier Bilatéraux	724.5	13.1	46
Club de Paris	111.6	2	7
Autres pays	612.9	11.1	39
Créanciers privés	14.3	0.3	1
Dette Multilaté rale	845.6	15.3	53

Source : autorités malgaches : estimation des services du FMI.

Le poids de la dette de quelques pays africains à faible revenu (en % du PIB)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Madagascar	82.6	41.4	34.6	30.4	33.7	34
Mozambique	81	53.6	41.9	42.1	41.5	37.8
Ouganda	75.3	71.8	23.3	22.5	22.2	23.6
Rwanda	70.7	26.6	26.9	21.4	23	23.2

Source : FMI

Les ratios relatifs à la dette extérieure de Madagascar entre 1998 et 2002

Ratio en %	1998	1999	2000	2001	2002
Service de la dette /exportation	26.3	17.6	14.3	11.5	23.2
Service de la dette/recette fiscales	29	38.9	36.6	34.9	48
Encours de la Dette/PIB	116	108.7	98.3	89.5	93.3

SOURCE : Construction personnelle de l'auteur, donné de la BCM, 2010.

**INITIATIVE PPTE RENFORCEE : DIAGRAMME DU PROCESSUS D'ALLEGEMENT DE LA DETTE**  
**PREMIERE ETAPE**

**Le pays doit démontrer trois ans de bons antécédents et élaborer en concertation avec la société civile un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP); pour les premiers pays, un DSRP intérimaire peut être suffisant pour atteindre le point de décision.**

- > Le Club de Paris accorde un rééchelonnement des flux aux conditions actuelles de Naples, c'est-à-dire un rééchelonnement des obligations de service des dettes répondant à certaines conditions venant à échéance durant la période de consolidation triennale (jusqu'à 67% de réduction sur la base de la valeur actuelle nette).
- > Les autres créanciers bilatéraux et commerciaux accordent des conditions au moins comparables.
- > Les institutions multilatérales continuent de fournir un appui dans le cadre d'une stratégie globale de réduction de la pauvreté élaborée par le gouvernement, avec une large participation de la société civile et des donateurs.

**SOIT**

La réduction du stock de la dette aux conditions de Naples dans le cadre du Club de Paris et les allégements comparables consentis par les autres créanciers bilatéraux et commerciaux **sont suffisants** pour que la dette devienne supportable au moment du point de décision.

➔ **Sortie**

(Le pays n'a pas droit à bénéficier de l'Initiative PPTE.)

**SOIT**

La réduction du stock de la dette aux conditions de Naples dans le cadre du Club de Paris et les allégements comparables consentis par les autres créanciers bilatéraux commerciaux

**ne sont pas Suffisants** pour que la dette devienne supportable au moment du point de décision.

➔ **Point de décision**

(Les Conseils de la Banque mondiale et du FMI déterminent si le pays peut bénéficier de l'Initiative.)



Tous les créanciers (multilatéraux, bilatéraux et commerciaux) s'engagent à accorder un allégement de la dette au moment du point d'achèvement (glissant).

Le montant de l'allégement dépend de ce qui est nécessaire pour ramener la dette à un niveau supportable au moment du point de décision. Il est calculé sur la base des données les plus récentes disponibles au moment du point de décision.

## ***DEUXIÈME ÉTAPE***

**Le pays établit une deuxième période d'antécédents satisfaisants en appliquant les mesures arrêtées au point de décision (qui sont un passage obligatoire pour atteindre le point d'achèvement glissant et sont liées au DSRP (intérimaire)).**

- > La Banque mondiale et le FMI accordent une aide intérimaire.
- > Les autres créanciers et donateurs multilatéraux et bilatéraux accordent un allégement intérimaire à leur discrétion.
- > Tous les créanciers continuent de fournir un appui dans le cadre de la stratégie globale de réduction de la pauvreté conçue par le gouvernement avec une large participation de la société civile et des donateurs.

### **Point d'achèvement "glissant"**

- > La date du point d'achèvement dépend de la mise en œuvre des mesures arrêtées au point de décision.
- > Tous les créanciers fournissent l'aide déterminée au point de décision; les allégements de dette intérimaires accordés entre le point de décision et le point d'achèvement font partie de cette aide :
  - Les membres du Club de Paris vont au-delà des conditions de Naples pour accorder un allégement de la dette pouvant atteindre 90% de la valeur actuelle nette (voire plus si nécessaire) des dettes répondant aux critères de façon à ramener l'endettement à un niveau supportable.
  - Les autres créanciers bilatéraux et commerciaux accordent un traitement au moins comparables du stock de dettes.

- Les institutions multilatérales prennent, si nécessaire, des mesures supplémentaires pour ramener la dette à un niveau supportable, en choisissant parmi plusieurs options et en veillant à ce que tous les créanciers participent équitablement à l'effort.

Nom : RASOANAIVO

Prénoms : Tahinarilala Joseph

Titre : Endettement extérieure et lutte contre la pauvreté: cas de Madagascar et quelques Pays africains.

Pagination : 69 Pages

Tableaux : 7

Résumé :

Le présent mémoire nous permet d'étudier le lien entre endettement extérieur et la lutte contre la pauvreté à Madagascar et dans quelques pays africains. Dans la première partie, l'étude montre que l'endettement extérieur peut être un facteur de pauvreté pour les PMA. Ainsi, l'aperçue générale sur la notion d'endettement et de la pauvreté doit être analysé pour justifier cette affirmation de base. C'est pourquoi qu'il est important de savoir sur les concepts et les définitions concernant d'une part la dette extérieure et d'autre part la pauvreté ; et sur le fondement théorique de l'endettement. En outre, la connaissance des conséquences de l'endettement sur l'économie est également nécessaire dans cette partie. Ces conséquences touchent plusieurs domaines telles que : la finance publique, la situation sociale, les agrégats économiques, et l'investissement. Enfin, la première partie s'achève par un exemple qui étudié particulièrement le cas de Madagascar. Quand à la deuxième partie, elle était consacrée au lien entre l'endettement des pays pauvres et la lutte contre la pauvreté à l'échelle mondiale. Dans cette partie, l'étude s'intéresse aux institutions de Bretton Wood. En effet, les raisons d'être des 2 institutions, les sources de financements, les conditions d'emprunts, et les missions de la Banque mondiale et du FMI sont successivement évoqués. Pour finir, la partie parle également de l'allègement de la dette et des stratégies de lutte contre la pauvreté dans les PMA.

Mots clés : la solvabilité, l'encours de la dette, le rééchelonnement, le surendettement, la vulnérabilité

Economique, pays moins avancés, point de décisions, point d'achèvement

Directeur de mémoire : Mandrara Thosun Eric

Adresse de l'auteur : Logt F 148 Ambatondravahiny Alasora